



SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.



RAPPORT DE RECHERCHE

Comparaison des caractéristiques, de l'adaptation au milieu carcéral et des résultats postlibératoires des groupes menaçant la sécurité

2023 N^o R-451

No. de Cat.: PS83-5/R451F-PDF

ISBN: 978-0-660-44789-6

This report is also available in English. Should additional copies be required, they can be obtained from the Research Branch, Correctional Service of Canada, 340 Laurier Ave. West, Ottawa, Ontario K1A 0P9.

Ce rapport est également disponible en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez vous adresser à la Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada, 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

**Comparaison des caractéristiques, de l'adaptation au milieu carcéral et des résultats
postlibératoires des groupes menaçant la sécurité**

Shanna Farrell MacDonald

Angela Smeth

Sarah Cram

et

Dena Derkzen

Service correctionnel du Canada

2023



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier toutes les personnes du Secteur des délinquantes, de la Division de la sécurité préventive et du renseignement de sécurité, de la Direction de la sécurité et de la Direction des initiatives pour les Autochtones qui ont participé au processus de consultation, en particulier Carlene Stuart et Christer McLauchlan de leur aide quant à certaines questions concernant des sous-groupes des GMS. Les auteurs remercient également Andrea Moser et tous les intervenants internes de leurs commentaires sur le présent rapport.



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Résumé

Mots-clés : *groupes menaçant la sécurité, délinquantes, délinquants*

La présente étude a été réalisée dans le but d'examiner les caractéristiques des divers groupes menaçant la sécurité (GMS) sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada (SCC). On a examiné les données démographiques, les données concernant la peine et l'infraction, le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes ainsi que le comportement en établissement et les résultats postlibératoires des membres de ces groupes.

Au total, 3 889 délinquants (de sexe masculin) sous responsabilité fédérale ont été identifiés comme étant affiliés à un GMS de 2014-2015 à 2018-2019; 59 % (N = 2 299) étaient en détention, et 41 % (N = 1 590) étaient en liberté dans la collectivité. Des 93 délinquantes identifiées comme étant affiliées à un GMS pendant la période visée par l'étude, 44 % (N = 41) étaient en détention, et 56 % (N = 52) étaient en liberté dans la collectivité.

Des variations étaient évidentes dans les profils démographiques et les profils d'infraction des délinquants de sexe masculin affiliés à un GMS. Par exemple, les délinquants en établissement et dans la collectivité appartenant à des bandes de motards criminalisées ou à des organisations criminelles traditionnelles (BMC/OCT) étaient souvent plus âgés et purgeaient des peines plus longues pour des infractions liées à la drogue, tandis que les délinquants appartenant à des gangs de rue, autochtones ou de prison étaient souvent plus jeunes et purgeaient des peines pour des infractions avec violence. Les détenus appartenant à un gang de rue obtenaient des cotes plus faibles pour les facteurs de risque statiques – tant à l'évaluation initiale que pendant la période visée par l'étude – que ceux appartenant aux autres GMS. Les délinquants en liberté dans la collectivité affiliés à un gang autochtone obtenaient des cotes plus élevées pour les besoins liés aux facteurs de risque statiques, tandis que les délinquants appartenant à un gang de prison obtenaient des cotes globalement plus élevées pour les besoins liés aux facteurs dynamiques et étaient plus susceptibles d'avoir un faible potentiel de réinsertion sociale. Les délinquants en établissement appartenant à un gang de prison étaient les plus susceptibles d'être déclarés coupables d'une infraction disciplinaire et d'être impliqués dans des incidents en établissement; les moins susceptibles à ce chapitre étaient les délinquants affiliés à une BMC/OCT. Parmi les délinquants affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité, ceux appartenant à un gang autochtone étaient les plus susceptibles de faire l'objet d'une suspension de la mise en liberté ou d'être réincarcérés; les moins susceptibles à cet égard étaient les délinquants affiliés à une BMC/OCT.

En moyenne, chez les femmes, les détenues affiliées à un GMS étaient âgées de 29 ans, purgeaient leur première peine sous responsabilité fédérale et avaient été condamnées pour des infractions avec violence; toutefois, les délinquantes appartenant à un gang autochtone étaient plus susceptibles de purger une peine de quatre ans ou plus et d'avoir été condamnées pour des infractions avec violence que les délinquantes appartenant à un gang de rue. En revanche, les délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité étaient généralement un peu plus âgées, purgeaient une peine plus courte et étaient moins susceptibles d'avoir été condamnées pour des infractions avec violence, les taux étant comparables dans tous les sous-groupes des GMS. Les cohortes en détention et dans la collectivité présentaient des profils de facteurs de risque statiques et des profils de besoins liés aux facteurs dynamiques similaires; une grande proportion de délinquantes des deux groupes affichaient un niveau modéré ou élevé de potentiel de réinsertion sociale, de motivation et de responsabilisation et étaient engagées dans leur plan

correctionnel. Toutes les délinquantes affiliées à un GMS avaient été impliquées dans des incidents en établissement, et la majorité d'entre elles avaient été déclarées coupables d'une infraction disciplinaire, quel que soit le GMS d'affiliation. Parmi les délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité, 44 % avaient fait l'objet d'une suspension de la mise en liberté, et en particulier celles affiliées à un gang de rue (62 %); 10 % des délinquantes affiliées à un GMS avaient été réincarcérées, et la proportion était plus élevée pour les femmes appartenant à un gang autochtone (21 %) que pour celles appartenant à un gang de rue (5 %).

Globalement, les résultats de l'étude mettent en relief les besoins uniques et complexes des délinquants affiliés à des sous-groupes des GMS. Le SCC pourrait tirer parti de ces profils uniques pour mieux répondre aux divers besoins des délinquants affiliés à un GMS. Des études examinant les différences entre les délinquants sous responsabilité fédérale, selon qu'ils sont affiliés ou non à un GMS, sont en cours.



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Table des matières

Remerciements.....	ii
Résumé.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des annexes	vi
Introduction.....	1
Études précédentes sur les caractéristiques des différents types de GMS	1
Présente étude	Error! Bookmark not defined.
Méthode	6
Participants.....	6
Délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un GMS	6
Délinquantes sous responsabilité fédérale affiliées à un GMS	6
Sources des données	7
Approche analytique	7
Résultats	8
Délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un GMS	8
Cohorte des délinquants en détention	8
Cohorte des délinquants dans la collectivité.....	16
Délinquantes sous responsabilité fédérale affiliées à un GMS	23
Cohorte des délinquantes en détention	23
Cohorte des délinquantes en liberté dans la collectivité	30
Analyse	34
Conclusions.....	41
Bibliographie.....	42

Liste des tableaux

Tableau 1	<i>Information sur les accusations d'infraction disciplinaire pour les délinquants en détention affiliés à un GMS</i>	11
Tableau 2	<i>Information sur les tests d'urine aléatoires pour les délinquants en détention affiliés à un GMS</i>	12
Tableau 3	<i>Information sur les incidents en établissement pour les délinquants en détention affiliés à un GMS</i>	13
Tableau 4	<i>Information sur les griefs pour les délinquants en détention affiliés à un GMS</i>	14
Tableau 5	<i>Information sur les transfèremments pour les délinquants en détention affiliés à un GMS</i>	15
Tableau 6	<i>Information sur les programmes correctionnels pour les délinquants en détention affiliés à un GMS</i>	16
Tableau 7	<i>Information sur la mise en liberté pour les délinquants affiliés à un GMS dans la collectivité</i>	20
Tableau 8	<i>Résultats postlibératoires pour les délinquants affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité</i>	21
Tableau 9	<i>Information sur les accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité et les incidents en établissement pour les délinquantes en détention affiliées à un GMS</i>	26
Tableau 10	<i>Information sur les griefs et les transfèremments entre établissements pour les délinquantes en détention affiliées à un GMS</i>	28
Tableau 11	<i>Information sur les programmes correctionnels pour les délinquantes en détention affiliées à un GMS</i>	29
Tableau 12	<i>Information sur la mise en liberté pour les délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité</i>	32
Tableau 13	<i>Résultats postlibératoires pour les délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité</i>	33

Liste des annexes

Annexe A : Groupes menaçant la sécurité particuliers sous responsabilité fédérale.....	42
Annexe B : Tableaux de données concernant les délinquants (de sexe masculin) affiliés à un GMS.....	50
Annexe C : Tableaux de données concernant les délinquantes affiliées à un GMS	60

Introduction

Le Service correctionnel du Canada (SCC) définit un groupe menaçant la sécurité (GMS)¹ comme étant un groupe, un gang, une organisation ou une association de délinquants, structuré ou non structuré, comptant trois membres ou plus (SCC, 2016). Les délinquants affiliés à un GMS sont à l'origine d'un certain nombre de problèmes de nature opérationnelle et comportementale en milieu correctionnel. Les employés au niveau opérationnel déploient des efforts pour restreindre les activités criminelles des GMS tout en veillant à ce que les délinquants affiliés à des GMS qui sont incompatibles soient pris en charge dans des unités différentes ou même dans des établissements différents, si nécessaire. La compréhension des caractéristiques particulières et des comportements des divers GMS pourrait faciliter la gestion de ces délinquants pendant leur incarcération et permettre au SCC de trouver des solutions optimales pour appuyer leur réinsertion sociale.

Études précédentes sur les caractéristiques des différents types de GMS

Selon des estimations canadiennes récentes, il y a plus de 2 000 groupes criminels organisés au Canada, ce qui comprend des gangs de rue, des bandes de motards criminalisées et des organisations criminelles traditionnelles (p. ex. la mafia) (Northcott, 2021). Ces groupes, dont font partie les GMS selon la définition du SCC, représentent une grave menace pour la sécurité de la société canadienne : on estime que 73 % sont impliqués dans des activités violentes et que 29 % sont impliqués dans le blanchiment d'argent et d'autres activités illégales, comme le trafic de stupéfiants, la traite de personnes, la fraude, etc. (Northcott, 2021). En 2020, les homicides liés aux gangs représentaient 14 % de tous les homicides commis au Canada, soit une diminution par rapport à 20 % en 2019 (Armstrong et Jaffray, 2021). Dans l'ensemble, les caractéristiques des groupes criminels organisés et des gangs varient. La présente section offre un aperçu des études antérieures sur les caractéristiques des divers GMS.

¹ Le SCC catégorise ainsi les GMS : gangs de rue, gangs autochtones, gangs de prison, bandes de motards criminalisées, crime organisé traditionnel, gangs asiatiques, groupes militant pour la suprématie blanche, groupes subversifs, organisations terroristes et groupes haineux (SCC, 2016). En décembre 2020, le SCC a recatégorisé certains sous-groupes des GMS dans la catégorie générale des gangs de rue (p. ex. gangs de prison, gangs autochtones, gangs asiatiques et gangs indo-canadiens [SGD – Notes de la version 1.38]). En conséquence, les comparaisons futures entre les sous-groupes des GMS ne seront peut-être pas compatibles avec les études précédentes.

Selon des études antérieures, les gangs de rue sont l'un des GMS les plus courants, et ils sont de plus en plus violents et structurés (Dunbar, 2012). Les membres des gangs de rue sont en général des personnes économiquement défavorisées et peu instruites; ils sont aussi plus susceptibles de subir de la marginalisation liée à l'origine ethnique (Grekel et LaBoucane-Benson, 2008). Des études antérieures du SCC montrent que les trois infractions commises le plus souvent par les gangs de rue sont le vol qualifié (34 %), les infractions liées à des armes (22 %) et le trafic de stupéfiants (19 %; Nafekh et Stys, 2004). En outre, les délinquants affiliés à un gang de rue avaient le plus souvent commis leurs infractions dans les régions des Prairies et du Québec (Nafekh et Stys, 2004).

Les personnes affiliées à un gang autochtone ont subi de la discrimination systémique ainsi que les séquelles intergénérationnelles du colonialisme (Grekel et LaBoucane-Benson, 2008). En 2018, les gangs autochtones représentaient environ 20 % des gangs au Canada (Northcott, 2018). Des études antérieures ont montré que, en comparaison des autres GMS, les gangs autochtones ont une structure souvent plus dynamique qui ne suit pas une hiérarchie établie, en partie dû au fait que les chefs étaient fréquemment incarcérés (Grekel et LaBoucane-Benson, 2008; Winterdyk et coll., 2009). Évidemment, les membres des gangs autochtones sont généralement autochtones (89 %), bien que quelques-uns proviennent d'autres groupes ethnoculturels. Le recrutement se fait très couramment par les amis et la famille, et l'appartenance au gang donne une raison d'être et un sentiment d'importance (Grekel et LaBoucane-Benson, 2008). Selon Scott (2012), 42 % des délinquantes affiliées à un gang étaient autochtones, et 47 % des délinquantes étaient affiliées à un gang autochtone. Traditionnellement, les femmes n'occupent pas un rôle de premier plan dans les gangs; elles remplissent souvent un rôle tertiaire, par exemple en agissant comme guetteuse, trafiquantes de drogues et travailleuses du sexe (Scott et Ruddell, 2011).

Il y a des bandes de motards criminalisées (BMC) dans toutes les régions du Canada (Northcott, 2021). De façon générale, les BMC suivent une hiérarchie stricte (Winterdyk, Fillipuzzi, Mescier, Hencks, et Ruddell, 2009). Selon Barker (2014), la plupart des BMC proviennent des États-Unis et ont maintenant des chapitres dans la plupart des pays. Les chapitres ne sont pas des entités indépendantes; elles reçoivent et suivent des instructions précises des échelons supérieurs de la structure hiérarchique des BMC (Barker, 2014). Il y a un long processus de recrutement pour les membres des BMC, et les membres potentiels doivent prouver leur loyauté, habituellement en commettant des crimes, en grande partie pour empêcher

que la bande ne soit infiltrée par des agents de police (Barker, 2014). Les trois infractions les plus courantes des délinquants affiliés aux BMC étaient le trafic de stupéfiants (44 %), les infractions liées aux armes (30 %) et le vol qualifié (21 %; Nafekh et Stys, 2004). La majeure partie des délinquants affiliés aux BMC étaient de race blanche (88 %), tandis qu'une petite proportion d'entre eux étaient autochtones (9 %), de race noire (1 %) ou étaient asiatiques (0,7 %; Ruddell et Gottschall, 2011). Au Canada, traditionnellement, les BMC ont surtout mené leurs activités depuis les régions du Québec, de l'Ontario et de l'Atlantique (Barker, 2014; Nafekh et Stys, 2004). Des études antérieures ont aussi révélé que près de 17 % des délinquantes affiliées à un GMS faisaient partie d'une BMC (Scott, 2012).

Les organisations criminelles traditionnelles (OCT) présentent certaines similitudes avec les autres GMS. Par exemple, de façon très similaire aux BMC, les OCT ont une structure et une hiérarchie strictes. À l'inverse des autres GMS, les OCT sont souvent des familles criminelles bien établies, et, généralement, leurs activités se déroulent sans violence : blanchiment d'argent, fraude, et importation, exportation et vente de drogues illégales (SCRC, 2019).

Traditionnellement, les délinquants affiliés à des OCT étaient plus susceptibles d'avoir été condamnés pour trafic de stupéfiants que ceux appartenant aux autres GMS; les trois infractions les plus courantes étaient le trafic de stupéfiants (51 %), le vol qualifié (8 %) et la possession de stupéfiants (6 %; Nafekh et Stys, 2004). Selon des études antérieures, la majorité des OCT menaient leurs activités depuis le Québec, et environ 40 % des délinquants affiliés à un GMS étaient membres d'une OCT (Nafekh et Stys, 2004; Stys, 2010). Selon Ruddell et Gottschall, la majorité des délinquants affiliés à des OCT étaient blancs (85 %), suivis par les Asiatiques (5 %), les Noirs (4 %) et les Autochtones (3 %; Ruddell et Gottschall, 2011). Environ 14 % des délinquantes affiliées à un GMS étaient membres d'une OCT (Stys, 2010). Dans l'ensemble, ces délinquants ont un potentiel élevé de réinsertion sociale, des besoins dynamiques modérés/élevés et une cote modérée pour les facteurs de risque statiques (Ruddell et Gottschall, 2011).

Depuis 2000, le nombre de gangs de prison augmente régulièrement (Winterdyk et coll., 2009). Ces gangs posent des problèmes uniques au personnel correctionnel, puisqu'ils travaillent activement à miner l'autorité et les efforts de réhabilitation des délinquants (Scott et Ruddell, 2011). Selon Winterdyk et coll. (2009), près de la moitié des délinquants appartenant à un gang de prison n'étaient affiliés à aucun autre gang avant leur admission en établissement. La première motivation à rejoindre un gang de prison est la survie et la peur des autres gangs présents dans l'établissement (Winterdyk et coll., 2009). Les délinquants affiliés à un gang de

prison étaient les plus susceptibles d'avoir commis des infractions avec violence; selon les études antérieures, les trois infractions les plus courantes commises par les délinquants affiliés à un gang de prison étaient le vol qualifié (46 %), la possession de stupéfiants (13 %) et l'homicide (7 %; Nafekh et Stys, 2004).

Auparavant, les gangs asiatiques étaient considérés comme distincts des autres gangs, puisque leurs membres étaient surtout asiatiques ou d'origine asiatique. Nafekh et Stys (2004) ont conclu que 80 % des délinquants asiatiques affiliés à un GMS l'étaient à un gang asiatique. Traditionnellement, les gangs asiatiques menaient surtout leurs activités depuis les régions du Pacifique et de l'Ontario et étendaient de plus en plus leur présence dans la région du Québec (Nafekh et Stys, 2004). Les études antérieures ont établi que les trois infractions les plus courantes commises par les délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un gang asiatique étaient le trafic de stupéfiants (47 %), le vol qualifié (20 %) et les infractions liées aux armes (11 %; Nafekh et Stys, 2004). Selon Stys (2010), environ 8 % des délinquantes affiliées à un GMS étaient affiliées à un gang asiatique. Selon Ruddell et Gottschall (2011), les délinquants affiliés à un gang asiatique avaient une cote élevée pour les besoins liés aux facteurs dynamiques, une cote modérée pour les facteurs de risque statiques et un potentiel élevé de réinsertion sociale.

Les délinquants radicalisés représentent un très petit pourcentage (moins de 1 %) de la population de délinquants sous responsabilité fédérale (Conley, 2019). Leurs motivations sont complexes et peuvent être de nature idéologique (p. ex. désir de changer les choses ou réaction à des torts ou des injustices) ou non (p. ex. désir de gain matériel ou recherche de sensations fortes; Stys et Michel, 2014). Les domaines de besoins les plus courants étaient les domaines des attitudes, de la vie personnelle et affective et des fréquentations (Stys et Michel, 2014). En comparaison des membres des autres GMS, les délinquants radicalisés étaient plus souvent instruits, avaient moins de problèmes de santé mentale et avaient un bon comportement en établissement (Stys, Gobeil, Harris et Michel, 2014).

Même si peu d'études au Canada visaient précisément les délinquantes affiliées à un GMS, des études antérieures ont montré que les délinquantes sous responsabilité fédérale affiliées à un GMS représentent un petit pourcentage de la population générale de délinquantes ainsi que de la population de délinquants, tous sexes confondus, affiliés à un GMS (Scott et Ruddell, 2011), mais le nombre de délinquantes affiliées à un GMS a bondi de 85 % entre la fin des années 1990 et 2009 (Scott, 2012). Les délinquantes affiliées à un GMS avaient une cote de

motivation modérée/élevée, un potentiel faible/modéré de réinsertion sociale, une cote globale modérée pour les facteurs de risque statiques et une cote globale élevée pour les besoins liés aux facteurs dynamiques (Scott et Ruddell, 2011). En outre, elles ont de lourds antécédents criminels et étaient susceptibles d'avoir été condamnées pour des infractions avec violence (47 %), comme le vol qualifié ou les voies de fait, et des infractions liées aux stupéfiants (46 %). Elles ont aussi un comportement plus perturbateur en milieu carcéral (Scott, 2012).

Présente étude

La politique du SCC concernant les GMS est en cours d'examen; le dernier examen de la *Directive du commissaire 568-3 : Identification et gestion des groupes menaçant la sécurité* remonte à 2016. La présente étude pourrait s'avérer utile dans le cadre de cet examen. Elle porte sur les caractéristiques des délinquants sous la responsabilité du SCC affiliés à divers GMS. On y présente les données démographiques, les données sur la peine et l'infraction, le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes ainsi qu'une analyse des comportements en établissement et des résultats postlibératoires de ces groupes.

Méthode

Participants

On a utilisé les données rétrospectives à la fin de l'exercice de 2014-2015 à 2018-2019 pour les cohortes de la population sous responsabilité fédérale en établissement et sous surveillance dans la collectivité. L'affiliation à un GMS² a été établie, et le sous-ensemble des délinquants et délinquantes affiliés à un GMS a été examiné. Les données sur les cohortes de population ont été ventilées selon le sexe et la situation de détention (en détention ou dans la collectivité). L'annexe A présente une liste des GMS particuliers, par catégorie, au cours de la période visée par l'étude.

Délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un GMS

Au total, 3 889 délinquants sous responsabilité fédérale ont été identifiés comme étant affiliés à un GMS au cours de la période visée par l'étude; 59 % ($N = 2\,299$) étaient en détention en établissement, tandis que 41 % ($N = 1\,590$) étaient en liberté dans la collectivité. Plus de la moitié (53 %, $n = 1\,224$) des délinquants en détention affiliés à un GMS étaient membres d'un gang de rue; venaient ensuite les membres d'un gang autochtone (25 %, $n = 559$), d'une bande de motards criminalisée/organisation criminelle traditionnelle³ (13 %, $n = 304$), d'un gang de prison (5 %, $n = 119$) et des autres GMS^{4,5} (4 %, $n = 93$). Les délinquants dans la collectivité affiliés à un GMS appartenaient à des gangs de rue (50 %, $n = 794$), à des BMC/OCT (28 %, $n = 441$), à des gangs autochtones (14 %, $n = 229$), à des gangs de prison (3 %, $n = 45$) et aux autres GMS (5 %, $n = 81$).

Délinquantes sous responsabilité fédérale affiliées à un GMS

Au total, 93 délinquantes ont été identifiées comme étant affiliées à un GMS au cours de la période visée par l'étude; 44 % ($N = 41$) étaient en détention en établissement, tandis que 56 %

² L'affiliation était déterminée en fonction de l'appartenance la plus récente du délinquant à un GMS. Cela comprend les délinquants considérés comme « actifs » et « inactifs » dans le GMS, mais exclut ceux dont l'affiliation précédente à un GMS était considérée comme « terminée ».

³ En raison des similitudes entre les BMC et les OCT et du petit nombre de délinquants identifiés comme étant affiliés à des OCT ($n = 44$), ces deux groupes ont été combinés.

⁴ Pour les délinquants (de sexe masculin), les autres GMS étaient les gangs asiatiques, les groupes militant pour la suprématie blanche, les organisations terroristes et tous les autres gangs.

⁵ En décembre 2020, certains sous-types de GMS ont été recatégorisés dans la catégorie plus vaste des gangs de rue (p. ex. gangs de prison, gangs autochtones, gangs asiatiques et gangs indo-canadiens; SGD – Notes de la version 1.38), ce qui veut dire que les comparaisons futures entre les sous-groupes des GMS pourraient ne pas être compatibles avec la présente étude.

($N = 52$) étaient en liberté dans la collectivité. Les délinquantes affiliées à un GMS ont été séparées selon trois catégories : les gangs autochtones, les gangs de rue et les autres GMS^{6,7}. Parmi les délinquantes en détention, près des deux tiers (61 %, $n = 25$) faisaient partie d'un gang autochtone, tandis qu'une plus grande proportion de la cohorte des délinquantes affiliées à un GMS dans la collectivité avait des liens avec un gang de rue (40 %, $n = 21$).

Sources des données

Le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) est le système électronique de données administratives et opérationnelles du SCC. Les renseignements sur les délinquants y sont enregistrés du début à la fin de leur peine. Les données démographiques et celles sur les peines et les infractions pour tous les groupes ciblés par l'étude ont été extraites. Les renseignements sur les accusations d'infraction disciplinaire (mineures et graves), les incidents en établissement, les tests d'urine aléatoires, la participation aux programmes correctionnels⁸ pendant l'incarcération, les transfèvements entre établissements et les griefs ont été examinés pour les cohortes en détention. Pour les cohortes dans la collectivité, les renseignements sur le type de mise en liberté (semi-liberté/libération conditionnelle totale ou libération d'office/ordonnance de surveillance de longue durée), les suspensions de la mise en liberté (motifs de suspension) et la réincarcération (avec ou sans infraction) ont aussi été examinés.

Approche analytique

Puisque tous les délinquants affiliés à un GMS pendant la période visée par l'étude ont été inclus, aucune statistique déductive n'a été utilisée. On a mené des analyses descriptives (fréquences, moyennes et écarts-types) et bidimensionnelles pour examiner les liens entre les types de GMS et les indicateurs des comportements en établissement (p. ex. les infractions et les incidents) et les résultats postlibératoires (p. ex. les suspensions et les réincarcérations). Toutes les analyses ont été effectuées au moyen du logiciel SAS 9.4 (SAS Institute Inc., 2013).

⁶ Cinq délinquantes en détention étaient affiliées à d'autres GMS, comme des bandes de motards et des groupes militant pour la suprématie blanche.

⁷ Pour les délinquantes dans la collectivité, les autres GMS ($n = 12$) comprenaient les BMC, les OCT, les gangs asiatiques, les groupes militant pour la suprématie blanche, les organisations terroristes et tous les autres gangs.

⁸ La cohorte visée par l'étude est une population carcérale transversale (c.-à-d. à un seul point dans le temps); dont 16 % des hommes et des femmes affiliés à un GMS ont été admis sous responsabilité fédérale avant 2010, et 70 % des hommes affiliés à un GMS ont été admis pendant la phase de mise en œuvre du Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI) pour délinquants (de 2010 à 2017). Par conséquent, les programmes correctionnels n'étaient pas limités au MPCI ou aux Programmes correctionnels pour délinquantes. Tout programme correctionnel approuvé à l'échelle nationale offert pendant la période visée par l'étude a donc été inclus pour cet indicateur.

Résultats

La section des résultats est séparée en deux groupes de délinquants : la première partie porte sur les hommes affiliés à un GMS, et la seconde, sur les femmes affiliées à un GMS. Dans les deux parties, des comparaisons sont établies entre les types de GMS en fonction des données démographiques, des données sur les peines et les infractions, du risque et des besoins liés aux facteurs criminogènes; ces comparaisons sont présentées séparément pour les cohortes en détention et dans la collectivité. Le comportement en établissement des délinquants affiliés à un GMS a aussi été examiné (résultats aux tests d'urine aléatoires, accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité, incidents en établissement, griefs, transfèrements et participation aux programmes correctionnels). Les résultats postlibératoires (suspensions de la mise en liberté et réincarcérations) pour les cohortes dans la collectivité affiliées à un GMS ont aussi été examinés.

Délinquants sous responsabilité fédérale affiliés à un GMS

Cohorte des hommes en détention

Caractéristiques descriptives

L'information sur les GMS et leurs caractéristiques ainsi que l'information sur les peines et les infractions, le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes sont présentées sous forme de tableaux à l'annexe B. Les hommes en détention affiliés à un GMS appartenant à un gang de rue ou à un gang autochtone étaient les plus susceptibles d'être des acteurs clés⁹ ou des membres¹⁰ durant la période visée par l'étude (70 % et 79 %, respectivement). Moins de la moitié (42 %) des hommes affiliés à une BMC/OCT étaient des acteurs clés/membres, comparativement aux deux tiers des hommes affiliés à un gang de prison ou à un autre GMS. Le niveau de participation variait également entre les GMS : les gangs de rue et les BMC/OCT comptaient la plus grande proportion d'hommes affiliés activement¹¹ à un GMS pendant la

⁹ Un acteur clé dans un GMS est un délinquant considéré comme jouant un important rôle de leadership ou exerçant une certaine influence sur les autres délinquants affiliés à ce GMS (SCC, 2016).

¹⁰ Un membre d'un GMS est considéré comme directement ou officiellement impliqué dans les activités d'un GMS lorsqu'il fait la promotion, concourt à la réalisation ou aide à la commission d'actes criminels pour le groupe (SCC, 2016).

¹¹ La participation active veut dire que les délinquants participent actuellement aux activités du GMS, tandis que les délinquants qui ne sont pas affiliés activement (inactifs) ne participent pas activement aux activités, mais ne se sont pas désaffiliés officiellement du GMS.

période visée par l'étude (voir le tableau B1).

En moyenne, les hommes affiliés à une BMC/OCT étaient les plus âgés (47 ans), tandis que les délinquants affiliés à un gang de rue étaient les plus jeunes (31 ans; voir le tableau B2). Les comparaisons régionales entre les sous-groupes de GMS ont révélé que la majorité des délinquants affiliés à un gang autochtone étaient incarcérés dans la région des Prairies (80 %), tandis que près de la moitié (47 %) des délinquants affiliés à une BMC/OCT se trouvaient dans la région du Québec. Au total, 42 % des hommes affiliés à un gang de rue, 43 % de ceux affiliés à un gang de prison et un tiers de ceux affiliés à tous les autres GMS se trouvaient dans la région des Prairies (voir le tableau B2). Pour tous les sous-groupes des GMS, plus de la moitié des membres (56 %) avaient été admis dans un établissement fédéral de la région des Prairies, mais cette proportion était beaucoup plus élevée pour les délinquants affiliés à un gang autochtone (95 %). En ce qui concerne les délinquants affiliés à une BMC/OCT, 48 % étaient incarcérés dans la région du Québec.

Les comparaisons ethnoculturelles entre les GMS révèlent des profils distincts. Les gangs autochtones étaient surtout composés de délinquants autochtones (86 %), tandis que les membres des BMC/OCT étaient plus susceptibles d'être blancs (69 %). Les hommes affiliés à un gang de rue étaient surtout autochtones (39 %) ou noirs (23 %). Les hommes affiliés à une BMC/OCT étaient plus susceptibles que les autres visés par l'étude d'être mariés ou d'être en union de fait (62 % par rapport à de 32 à 43 %, voir le tableau B2).

L'information sur les peines et les infractions est aussi présentée au tableau B2. Les délinquants affiliés à un gang de rue étaient les plus susceptibles de purger une première peine sous responsabilité fédérale (65 % par rapport à de 39 à 52 %). Une plus grande proportion d'hommes affiliés à un gang autochtone ou à un gang de prison avaient commis des infractions avec violence (82 % et 85 %, respectivement), en particulier des homicides, des voies de fait et des vols qualifiés. Plus du tiers des délinquants de tous les GMS purgeaient des peines de quatre à dix ans ou d'une durée indéterminée. Il y avait également des différences évidentes entre les cotes de sécurité d'un GMS à un autre au cours de la période visée par l'étude; les hommes affiliés à un gang de prison étaient les plus susceptibles d'être incarcérés dans un établissement à sécurité maximale (41 % par rapport à de 11 à 32 %, voir le tableau B2).

Le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes des hommes, selon leur GMS d'affiliation, sont présentés au tableau B3. Les délinquants affiliés à un gang de rue avaient une cote plus faible pour les facteurs statiques, tant à l'évaluation initiale que durant la période visée

par l'étude, que les autres membres de GMS (68 % par rapport à de 73 à 77 %). Les délinquants affiliés à un gang autochtone étaient les plus susceptibles d'avoir des problèmes de toxicomanie de modérés à graves (65 % par rapport à de 20 à 49 %). Entre la moitié et près des trois quarts des délinquants affiliés à un GMS avaient un faible potentiel de réinsertion sociale, et de 58 à 65 % étaient considérés comme engagés dans leur plan correctionnel. Un Indice du risque criminel (IRC) et des besoins liés aux facteurs dynamiques élevés étaient les moins fréquents chez les délinquants affiliés à une BMC/OCT (voir le tableau B3). Les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient aussi moins susceptibles d'avoir des besoins de modérés à élevés pour les domaines de besoins suivants : fréquentations, comportement dans la collectivité, emploi et études, relations matrimoniales et familiales, vie personnelle et affective et toxicomanie.

Les indicateurs particuliers pour les domaines de besoins sont présentés au tableau B4 de l'annexe B. Par exemple, deux tiers des délinquants affiliés à un gang autochtone avaient une 10^e année d'études ou moins, par rapport à de 35 à 50 % des délinquants des autres sous-groupes. Le chômage au moment de l'arrestation était plus fréquent chez les détenus affiliés à un gang de prison (77 %), à un gang de rue (77 %) et à un gang autochtone (84 %), tout comme les antécédents d'instabilité en matière d'emploi (de 84 à 90 %, voir le tableau B4 de l'annexe B). Des tendances distinctes ont aussi été dégagées en ce qui concerne les indicateurs du domaine de besoins des relations matrimoniales et familiales; les délinquants affiliés à un gang autochtone étaient les plus susceptibles d'avoir eu une enfance dénuée de liens familiaux, d'avoir été maltraités durant l'enfance ou à compter d'autres délinquants dans leur famille, par exemple. Les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient moins susceptibles que les autres d'avoir des amis criminels ou de vivre dans une zone à forte criminalité.

Indicateurs de l'expérience en établissement pour les hommes affiliés à un GMS

Les indicateurs de l'expérience en établissement comprennent les indicateurs comportementaux comme les accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité, les tests d'urine aléatoires et les incidents en établissement. En outre, les griefs des délinquants, les transfèrements entre établissements et la participation aux programmes correctionnels ont été examinés afin d'approfondir dans une certaine mesure l'information sur l'administration, la gestion de la population et les interventions pour les sous-groupes des GMS. Parmi les groupes visés par l'étude, les délinquants affiliés à un gang de prison (77 %) étaient les plus susceptibles d'avoir été déclarés coupables d'une infraction disciplinaire, et les délinquants affiliés à une

BMC/OCT, les moins susceptibles (48 %). Cette tendance était évidente à la fois pour les accusations d'infraction disciplinaire graves et mineures (voir le tableau 1).

Tableau 1

Information sur les accusations d'infraction disciplinaire pour les hommes en détention affiliés à un GMS

Accusations d'infraction disciplinaire	Hommes affiliés à un GMS : En détention				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Toutes les accusations	67 (819)	68 (378)	48 (146)	77 (92)	63 (59)
Graves	54 (658)	56 (312)	31 (94)	65 (77)	53 (49)
Mineures	53 (650)	54 (303)	42 (128)	66 (79)	52 (48)
Nombre moyen d'accusations <i>M (ET)</i>	7 (16,8)	7 (11,8)	6 (16,2)	8 (10,6)	6 (12,6)
Nombre médian d'accusations	2	2	0	3	2

Remarque. GMS = Groupe menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type.

Le tableau 2 présente de l'information concernant les tests d'urine aléatoires. De 5 à 10 % des délinquants en détention subissent un test mensuellement. Les délinquants affiliés à un gang autochtone étaient moins susceptibles de subir un test d'urine aléatoire que ceux des autres groupes visés par l'étude (66 % par rapport à de 70 à 76 %). Les délinquants affiliés à une BMC/OCT ou à l'un des autres GMS étaient moins susceptibles que ceux des autres groupes visés par l'étude de refuser de fournir un échantillon d'urine (21 % et 25 %, respectivement, par rapport à de 29 à 44 %) ou d'afficher un résultat positif (25 % par rapport à de 31 à 33 %). Cependant, parmi les délinquants affichant un résultat positif, les délinquants affiliés à une BMC/OCT ou à un gang autochtone étaient plus susceptibles que ceux des autres groupes visés par l'étude d'afficher un résultat positif pour la consommation d'opioïdes (30 % et 29 %, respectivement, par rapport à de 11 à 22 %). Les délinquants des trois autres groupes visés par l'étude étaient plus susceptibles d'afficher un résultat positif pour la consommation de cannabis (voir le tableau 2).

Tableau 2

Information sur les tests d'urine aléatoires pour les hommes en détention affiliés à un GMS

Résultats du test d'urine	Hommes affiliés à un GMS : En détention				
	Gangs de rue (N = 852)	Gangs autochtones (N = 369)	BMC/OCT (N = 226)	Gangs de prison (N = 90)	Tous les autres GMS (N = 68)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Refus de fournir un échantillon	30 (253)	29 (106)	21 (48)	44 (40)	25 (17)
Résultat positif	33 (285)	33 (122)	25 (56)	31 (28)	25 (17)
<i>Substances détectées⁺</i>					
Cannabis	91 (258)	78 (95)	77 (43)	93 (26)	71 (12)
Opioïdes*	11 (32)	22 (27)	30 (17)	14 (*)	29 (5)
Toutes les autres drogues*	11 (30)	22 (27)	27 (15)	11 (*)	3 (*)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. ⁺De multiples substances peuvent être détectées à l'aide d'un test d'urine; c'est pourquoi la proportion des substances détectées est supérieure à 100. [#]Toutes les autres substances comprennent la cocaïne, les benzodiazépines et tous les types d'autres drogues. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Les incidents en établissement pour l'ensemble des groupes visés par l'étude sont présentés au tableau 3. Les délinquants affiliés à un gang de prison étaient les plus susceptibles d'être impliqués dans un incident en établissement (93 % par rapport à de 64 à 88 %) et affichaient en moyenne un plus grand nombre d'incidents (17 par rapport à de 8 à 12). Tous groupes confondus, les incidents les plus courants étaient liés aux objets interdits (de 46 à 81 %), puis au comportement (de 41 à 79 %). Le troisième type d'incident le plus courant variait selon le GMS : pour les délinquants affiliés à une BMC/OCT ou à un autre GMS, il s'agissait d'incidents divers (40 % et 56 %, respectivement), alors qu'il s'agissait d'incidents liés à des voies de fait pour les autres groupes visés dans l'étude (gangs de rue, 61 %; gangs autochtones, 62 %; et gangs de prison, 74 %).

Tableau 3

Information sur les incidents en établissement pour les hommes en détention affiliés à un GMS

Types d'incident	Hommes affiliés à un GMS : En détention				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Tous les incidents	87 (1 064)	88 (492)	64 (196)	93 (111)	83 (77)
Voies de fait	61 (75)	62 (349)	36 (110)	74 (88)	52 (48)
Comportement	63 (767)	64 (357)	41 (124)	79 (94)	61 (57)
Objets interdits	67 (825)	69 (386)	46 (141)	81 (96)	60 (56)
Évasion	8 (97)	13 (71)	6 (18)	18 (21)	6 (6)
Divers	43 (522)	39 (220)	40 (123)	71 (85)	56 (52)
Biens	12 (145)	14 (78)	9 (26)	31 (37)	5 (5)
Nombre moyen d'incidents <i>M</i> (<i>ET</i>)	10 (13,4)	11 (16,1)	8 (15,6)	17 (14,3)	12 (25,7)
Nombre médian d'incidents	5	5	2	15	5

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type.

Les données sur les griefs des hommes affiliés à un GMS montrent que les délinquants affiliés à un gang de prison (87 %) et à une BMC/OCT (81 %) étaient les plus susceptibles d'avoir déposé un grief. Cette tendance est évidente pour tous les types de griefs (voir le tableau 4). Les délinquants affiliés à un gang de rue ou à un gang autochtone, en moyenne, déposaient moins de griefs que ceux des autres groupes visés par l'étude (10 et 6, respectivement, par rapport à de 18 à 21). Pour tous les groupes, le type de grief le plus couramment déposé concernait les conditions/la routine, les interactions et les visites/les loisirs.

Tableau 4

Information sur les griefs pour les hommes en détention affiliés à un GMS

Types de griefs	Hommes affiliés à un GMS : En détention				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Tous les griefs	72 (886)	70 (394)	81 (246)	87 (104)	68 (63)
Gestion des cas	12 (143)	9 (51)	21 (63)	20 (24)	16 (15)
Conditions/routine	55 (676)	52 (292)	65 (199)	74 (88)	54 (50)
Problèmes de santé	19 (234)	16 (90)	35 (107)	31 (37)	27 (25)
Interactions	37 (458)	33 (184)	47 (142)	47 (56)	40 (37)
Autres sujets	13 (165)	15 (83)	18 (54)	20 (24)	17 (16)
Programmes/rémunération	22 (264)	24 (133)	34 (102)	29 (35)	33 (31)
Sécurité	22 (264)	14 (81)	27 (82)	40 (48)	26 (24)
Transfèrements	13 (161)	11 (64)	21 (64)	24 (29)	20 (19)
Visites/loisirs	38 (468)	30 (168)	55 (168)	56 (67)	41 (38)
Nombre moyen de griefs <i>M (ET)</i>	10 (34,5)	6 (12,9)	18 (48,5)	19 (61,3)	21 (61,3)
Nombre médian de griefs	2	2	5	6	3

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type.

L'information sur les transfèrements entre établissements est présentée au tableau 5. Ces transfèrements sont liés à divers facteurs : modification de la cote de sécurité du délinquant, gestion de la population, accès à des interventions ou à des programmes correctionnels et accès à des soutiens prosociaux. Les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient les plus susceptibles de faire l'objet de transfèrements entre établissements (89 %), et ceux affiliés à un gang autochtone étaient les moins susceptibles (63 %), en particulier pour des transfèrements régionaux (voir le tableau 5). Les délinquants affiliés à un gang de prison étaient plus susceptibles de faire l'objet de transfèrements interrégionaux que ceux des autres groupes visés par l'étude (53 % par rapport à de 22 à 33 %). En moyenne, les délinquants affiliés à un gang de prison comptaient plus de transfèrements que ceux des autres groupes visés par l'étude (5 par rapport à 3 ou 4).

Tableau 5

Information sur les transfèrements pour les hommes en détention affiliés à un GMS

Types de transfèrement	Hommes affiliés à un GMS : En détention				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Antécédents de transfèrements entre établissements	81 (987)	63 (352)	89 (271)	85 (101)	83 (77)
Transfèrements régionaux	74 (908)	59 (327)	86 (260)	77 (92)	76 (71)
Transfèrements interrégionaux	30 (370)	23 (131)	22 (66)	53 (63)	33 (31)
Autres types de transfèrement	10 (120)	10 (58)	12 (35)	9 (11)	5 (5)
Nombre moyen de transfèrements <i>M (ET)</i>	3 (3,1)	3 (4,6)	3 (4,3)	5 (4,9)	4 (4,7)
Nombre médian de transfèrements	2	1	1	3	2

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type. Les autres types de transfèrements comprenaient les transfèrements d'urgence ($n = 214$), les transfèrements vers des pavillons de ressourcement aux termes de l'article 81 ($n = 18$) et les transfèrements fédéraux/provinciaux/territoriaux ($n = 5$). Ces types de transfèrements ont été regroupés en raison du petit nombre de transfèrements aux termes de l'article 81 et de transfèrements fédéraux/provinciaux/territoriaux.

Le tableau 6 présente l'information concernant la participation à un programme correctionnel¹² et à sa réussite pour les hommes affiliés à un GMS. Les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient les moins susceptibles d'être affectés à un programme correctionnel (75 %), mais ceux des autres groupes visés par l'étude étaient affectés à un programme correctionnel dans des proportions comparables (de 83 à 86 %). Parmi les délinquants affectés à un programme correctionnel, ceux affiliés à un gang autochtone étaient les plus susceptibles de terminer un

¹² Puisqu'il s'agit d'une population de détenus, l'information sur les programmes correctionnels peut comprendre les programmes correctionnels actuels (p. ex. le Modèle de programme correctionnel intégré ou les Programmes correctionnels pour délinquantes), ainsi que les programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale; précédemment offerts.

programme d'intensité modérée ou élevée (66 % par rapport à de 49 à 64 %), alors que ceux affiliés à un gang de prison étaient les plus susceptibles de terminer n'importe quel type de programmes (81 % par rapport à de 68 à 79 %), y compris les programmes préparatoires et les programmes de maintien des acquis en établissement.

Tableau 6

Information sur les programmes correctionnels pour les hommes en détention affiliés à un GMS

Indicateur	Hommes affiliés à un GMS : En détention				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Affecté à un programme correctionnel	83 (1 015)	86 (478)	75 (227)	85 (101)	84 (78)
N'importe quel programme terminé	74 (909)	79 (439)	69 (211)	81 (96)	68 (63)
Programme d'intensité modérée terminé	45 (547)	54 (302)	42 (128)	41 (49)	39 (36)
Programme d'intensité élevée terminé	17 (210)	31 (171)	16 (50)	30 (36)	19 (18)
Programme d'intensité modérée ou élevée terminé	57 (695)	66 (367)	53 (160)	64 (76)	49 (46)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. Les variables des programmes ne sont pas mutuellement exclusives. Les programmes d'intensité modérée ou élevée comprendraient ceux du Modèle de programme correctionnel intégré (MPCI), mais pourraient aussi comprendre les programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale qui ont été remplacés par le MPCI. Compte tenu des modifications apportées dans les lignes directrices sur l'aiguillage vers des programmes correctionnels pendant la période visée par l'étude, la proportion des programmes terminés a été calculée en fonction du nombre total de délinquants dans chaque sous-groupe des GMS.

Cohorte des hommes dans la collectivité

Caractéristiques descriptives

Une plus grande proportion de délinquants affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité ont été identifiés comme étant des acteurs clés/membres (de 51 à 79 %) plutôt que

des associés¹³, quoique la proportion variait d'un GMS à un autre (voir le tableau B1). Au cours de la période visée par l'étude, 30 % des délinquants affiliés à un gang autochtone en liberté dans la collectivité étaient considérés comme actifs, en comparaison de 53 à 73 % des délinquants des autres groupes concernés par l'étude. Les délinquants affiliés à une BMC/OCT ou à un gang de rue étaient les plus susceptibles d'être identifiés comme étant actifs (voir le tableau B1 à l'annexe B).

Les données démographiques et l'information sur les peines et les infractions, pour les hommes affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité, sont présentées au tableau B2 de l'annexe B. En moyenne, les délinquants affiliés à une BMC/OCT ou à tout autre GMS étaient plus âgés que ceux des autres groupes visés par l'étude (49 et 43 ans, respectivement, par rapport à de 32 à 35 ans). Près des trois quarts (72 %) des délinquants affiliés à un gang autochtone étaient autochtones. Les délinquants de race blanche étaient les plus susceptibles d'être affiliés à une BMC/OCT (66 %), à tous les autres GMS (47 %), ou à un gang de prison (42 %). Les délinquants affiliés à un gang de rue étaient majoritairement de race noire (29 %), autochtones (21 %) ou de race blanche (20 %). Les hommes affiliés à un gang de rue (50 %) ou à une BMC/OCT (64 %) étaient les plus susceptibles d'être dans une relation sérieuse (mariage/union de fait). Les hommes affiliés à un gang autochtone étaient plus nombreux dans la région des Prairies (78 %), alors que les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient plus nombreux dans la région du Québec (53 %). Au total, 40 % des hommes affiliés à un gang de rue étaient sous surveillance dans la région de l'Ontario, alors que 53 % des hommes affiliés à un gang de prison étaient dans la région des Prairies et que 51 % des hommes affiliés à tous les autres GMS étaient dans la région du Pacifique (voir le tableau B2). Les données sur la région d'admission révèlent que 35 % des délinquants affiliés à tous les autres GMS avaient été admis dans la région des Prairies et que 30 % avaient été admis dans la région du Pacifique. Cette distribution variait selon les sous-groupes des GMS; les délinquants affiliés à un gang autochtone (92 %) et à un gang de prison (76 %) étaient plus susceptibles d'avoir été admis dans la région des Prairies, et 54 % des délinquants affiliés à une BMC/OCT avaient été admis dans la région du Québec.

L'information sur les peines et les infractions pour les hommes affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité montre qu'au moins la moitié des délinquants de la plupart des

¹³ Un associé est une personne qui est impliquée dans les activités d'un GMS, sans être considérée comme un membre (SCC, 2016).

groupes visés par l'étude avaient déjà été incarcérés dans un établissement fédéral (de 43 à 58 %), quoique les délinquants affiliés à un gang de rue étaient plus susceptibles de purger leur première peine sous responsabilité fédérale (73 %). Près de la moitié des délinquants affiliés à un gang de rue ou à un gang autochtone purgeaient une peine de moins de quatre ans, tandis que plus d'un quart des délinquants affiliés à une BMC/OCT et à tous les autres GMS purgeaient une peine de dix ans ou plus ou d'une durée indéterminée. Les infractions avec violence étaient les plus courantes chez les délinquants affiliés à un gang autochtone ou à un gang de prison (73 % dans les deux cas), tandis que les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient les moins susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence (36 %); ils étaient le plus souvent incarcérés pour des infractions liées aux stupéfiants (46 %). Les hommes affiliés à un gang de prison étaient les plus susceptibles d'obtenir une cote de sécurité maximale à l'admission (27 % par rapport à de 8 à 15 %) et au moment de la mise en liberté (24 % par rapport à de 4 à 17 %, voir le tableau B2).

Les hommes affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité avaient des cotes variées en ce qui concerne le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes selon leur sous-groupe (voir le tableau B3). Les profils de risque (cote des facteurs de risque statiques et IRC) étaient plus élevés pour les délinquants affiliés à un gang autochtone, alors que ceux affiliés à un gang de prison avaient des besoins liés aux facteurs dynamiques plus élevés (à l'évaluation initiale ou pendant la période visée par l'étude) et étaient plus susceptibles d'avoir un faible potentiel de réinsertion sociale (voir le tableau B3). Environ les trois quarts (de 71 à 81 %) des délinquants de tous les groupes visés par l'étude étaient considérés comme engagés dans leur plan correctionnel. Les délinquants affiliés à un gang de prison étaient plus susceptibles que ceux des autres groupes visés par l'étude d'avoir des besoins modérés-élevés dans les domaines de besoins des fréquentations, des attitudes et du comportement dans la collectivité, alors que les délinquants affiliés à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir des besoins dans les quatre autres domaines (emploi et études, relations matrimoniales et familiales, vie personnelle et affective et toxicomanie).

Les indicateurs propres aux domaines de besoins sont présentés au tableau B4 de l'annexe B. Comme pour l'échantillon des délinquants en détention, les hommes affiliés à une BMC/OCT étaient moins susceptibles que ceux des autres groupes d'avoir été sans travail au moment de l'arrestation ou d'avoir des antécédents d'instabilité en matière d'emploi. Les délinquants en liberté dans la collectivité affiliés à un gang autochtone étaient aussi plus

susceptibles d'avoir eu une enfance dénuée de liens familiaux, d'avoir été maltraités durant l'enfance ou de compter des délinquants dans leur famille. Moins de 10 % des délinquants affiliés à une BMC/OCT avaient des antécédents d'instabilité en matière de logement avant leur incarcération, et ils étaient moins susceptibles que les délinquants des autres groupes visés par l'étude de vivre dans une zone à forte criminalité.

Caractéristiques relatives à la mise en liberté et résultats pour les hommes affiliés à un GMS

Le tableau 7 présente les caractéristiques relatives à la mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS. Les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient plus susceptibles que les délinquants des autres groupes d'avoir obtenu la semi-liberté ou la libération conditionnelle totale (48 % par rapport à de 9 à 42 %). Des conditions d'assignation à résidence étaient plus susceptibles d'être imposées aux délinquants affiliés à un gang de prison (47 %) ou à un gang autochtone (38 %). Les hommes affiliés à une BMC/OCT, à un gang de rue et à tous les autres GMS étaient plus susceptibles d'avoir deux rencontres en personne par mois, alors que les délinquants affiliés à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir quatre rencontres en personne par mois (voir le tableau 7).

Tableau 7

Information sur la mise en liberté pour les hommes affiliés à un GMS dans la collectivité

Indicateur	Hommes affiliés à un GMS : Dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Type de mise en liberté					
Semi-liberté	6 (51)	4 (10)	6 (28)	0 (0)	6 (5)
Libération conditionnelle totale	17 (135)	7 (17)	41 (180)	9 (*)	36 (29)
Libération d'office	75 (598)	85 (195)	52 (228)	91 (41)	58 (47)
Ordonnance de surveillance de longue durée	1 (10)	3 (7)	1 (5)	0 (0)	0 (0)
Condition d'assignation à résidence	27 (215)	38 (86)	10 (46)	47 (21)	25 (20)
Fréquence des rencontres					
Niveau I/A	44(295)	55 (104)	24 (87)	56 (22)	27 (20)
Niveau B	44 (291)	35 (66)	43 (154)	36 (14)	34 (25)
Niveau C/D/E	12 (82)	10 (20)	33 (120)	8 (*)	39 (29)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. Nombre de rencontres par mois entre les délinquants et les agents de libération conditionnelle pendant la mise en liberté : niveau I (huit rencontres en personne par mois); niveau A (quatre rencontres en personne par mois); niveau B (deux rencontres en personne par mois); niveau C (une rencontre en personne par mois); niveau D (une rencontre en personne tous les deux mois); niveau E (une rencontre en personne tous les trois mois). *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Le tableau 8 présente les résultats postlibératoires pour les hommes affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité. Les taux de suspension pour les délinquants affiliés à un GMS allaient de 25 à 59 %, les hommes affiliés à un gang autochtone étant les plus susceptibles de faire l'objet d'une suspension de leur mise en liberté; ils faisaient l'objet d'une suspension plus rapidement que les autres groupes visés par l'étude, après environ cinq mois. Les suspensions de la mise en liberté étaient le plus souvent imposées pour un manquement aux conditions ou pour prévenir un

manquement. Cependant, les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient plus susceptibles de faire l'objet d'une suspension de la mise en liberté visant à protéger la société (54 % par rapport à de 16 à 37 %). En ce qui concerne les raisons précises de la suspension, le défaut de se présenter était la raison la plus courante pour les hommes affiliés à un gang autochtone par rapport à ceux des autres groupes visés par l'étude (41 % par rapport à de 13 à 15 %). Les hommes affiliés à un gang autochtone étaient également plus susceptibles d'être réincarcérés (31 %), en particulier pour une nouvelle infraction (9 % par rapport à de 0 à 2 %). Les hommes affiliés à un gang de prison étaient réincarcérés plus rapidement que ceux des autres groupes visés par l'étude (sept mois plutôt que de huit mois à presque deux ans, voir le tableau 8).

Tableau 8

Résultats postlibératoires pour les hommes affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité

Indicateur	Hommes affiliés à un GMS : Dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	47 (373)	59 (135)	25 (109)	51 (23)	32 (26)
Jours avant la première suspension M (ET)	213 (288,2)	149 (231,8)	592 (1 164,4)	219 (261,8)	158 (231,8)
Raison de la suspension					
Manquement aux conditions	54 (203)	70 (94)	44 (48)	70 (16)	58 (15)
Prévenir un manquement aux conditions	11 (39)	14 (19)	2 (*)	9 (*)	15 (*)
Protéger la société	35 (131)	16 (22)	54 (59)	22 (5)	37 (7)
Activités de suspension					
Manquement aux conditions	32 (120)	33 (45)	30 (33)	44 (10)	42 (11)

Défaut de se présenter	15 (56)	41 (55)	13 (14)	13 (*)	15 (*)
Risque accru de détérioration du comportement	27 (101)	15 (21)	37 (40)	22 (5)	31 (8)
Nouvelle accusation/ infraction	14 (52)	4 (5)	11 (12)	17 (*)	4 (*)
Autres raisons	12 (43)	7 (9)	9 (10)	4 (*)	8 (*)
Toute réincarcération	15 (121)	31 (72)	4 (6)	11 (5)	6 (5)
Toute nouvelle infraction	2 (13)	9 (20)	0.2 (*)	0 (0)	0 (0)
Jours avant la réincarcération <i>M (ET)</i>	320 (216,0)	249 (156,3)	670 (988,2)	213 (70,5)	327 (119,4)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Femmes sous responsabilité fédérale affiliées à un GMS

Cohorte des femmes en détention

Caractéristiques descriptives

Les caractéristiques descriptives (l'information sur les GMS, les données démographiques, l'information sur les peines et les infractions, le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes), pour les délinquantes affiliées à un GMS, sont présentées à l'annexe C. Plus de la moitié des femmes en détention affiliées à un GMS étaient considérées comme des associées (59 %) plutôt que comme des membres (41 %), même si une plus grande proportion des femmes affiliées à un gang de rue étaient considérées comme des membres (55 % par rapport à 45 % d'associées; voir le tableau C1). Au cours de la période visée par l'étude, une plus grande proportion de délinquantes étaient considérées comme « actives » dans leur GMS (59 % par rapport à 41 % d'inactives), et cette tendance était évidente autant dans les gangs autochtones que dans les gangs de rue.

La majorité des délinquantes affiliées à un GMS étaient incarcérées dans la région des Prairies (44 %) ou dans la région du Pacifique (29 %) au cours de la période visée par l'étude; venaient ensuite les régions de l'Ontario (15 %), du Québec (7 %) et de l'Atlantique (5 %). Un examen des données sur la région d'admission révèle que près des trois quarts (71 %) de toutes les délinquantes en détention affiliées à un GMS venaient de la région des Prairies, alors que 22 % venaient de la région du Pacifique; le reste (7 %) venait des régions de l'Ontario et de l'Atlantique combinées. Dans l'ensemble des GMS, les délinquantes avaient la fin vingtaine, en moyenne, et plus des trois quarts étaient célibataires¹⁴ (78 %; voir le tableau C2). Au total, 90 % des femmes en détention affiliées à un GMS étaient autochtones, y compris 100 % de celles affiliées à un gang autochtone et 82 % de celles affiliées à un gang de rue.

Comme le montre le tableau C2, la moitié (51 %) des femmes affiliées à un GMS purgeaient une peine de moins de quatre ans, même si une plus grande proportion de femmes affiliées à un gang autochtone purgeaient une peine de quatre ans ou plus (60 % par rapport à 40 % purgeant une peine de quatre ans ou moins). Les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence que celles affiliées à un

¹⁴ L'état matrimonial « célibataire » exclut les délinquantes qui ont déclaré être mariées ou en union de fait ou avoir déjà été mariées (divorcées, séparées ou veuves) ou qui ont refusé de divulguer leur état matrimonial.

gang de rue (80 % par rapport à 55 %), mais les délinquantes des deux groupes étaient également susceptibles de purger leur première peine de ressort fédéral (76 % par rapport à 73 %). Une plus grande proportion de délinquantes affiliées à un gang de rue avaient reçu une cote de sécurité minimale ou moyenne à l'admission par rapport aux délinquantes affiliées à un gang autochtone (82 % par rapport à 68 %). Cependant, cette tendance s'est inversée durant la période visée par l'étude (45 % par rapport à 64 %, voir le tableau C2).

Les données sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes (voir le tableau C3) révèlent que les femmes affiliées à un gang autochtone et à un gang de rue avaient des facteurs de risque statiques ainsi que des profils de besoins dynamiques similaires, autant à l'admission que durant la période visée par l'étude; elles avaient également des niveaux similaires de motivation et d'engagement global envers leur plan correctionnel. Cependant, les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir des problèmes de toxicomanie de modérés à graves (92 % par rapport à 74 %), d'avoir une cote plus élevée selon l'Indice du risque criminel (84 % par rapport à 46 %), et de présenter des besoins dans les domaines du comportement dans la collectivité (92 % par rapport à 64 %) ou de l'emploi et des études (100 % par rapport à 82 %). Malgré tout, les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir un potentiel de réinsertion sociale de modéré à élevé que les délinquantes affiliées à un gang de rue (68 % par rapport à 36 %, voir le tableau C3).

Le tableau C4 à l'annexe C présente les indicateurs précis relatifs aux domaines de besoins des délinquantes affiliées à un GMS. Les délinquantes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir un niveau d'étude inférieur à la dixième année, d'avoir été sans emploi au moment de leur arrestation ou d'avoir des antécédents d'instabilité en matière d'emploi. Les délinquantes affiliées à un gang autochtone étaient aussi plus susceptibles d'avoir eu une enfance dénuée de liens familiaux, une situation de logement instable et de vivre dans des zones à forte criminalité. Cependant, les délinquantes affiliées à un gang autochtone et à des gangs de rue étaient aussi susceptibles les unes que les autres d'avoir été maltraitées durant l'enfance (voir le tableau C4).

Indicateurs relatifs à l'expérience en établissement pour les femmes affiliées à un GMS

Les indicateurs relatifs aux expériences en établissement pour les femmes affiliées à un GMS sont présentés aux tableaux 9, 10 et 11. Le tableau 9 affiche les accusations d'infraction disciplinaire et les incidents en établissement pour la cohorte des délinquantes en détention. Dans

tous les GMS, la majorité des délinquantes avaient été déclarées coupables d'une infraction disciplinaire (83 %) et toutes avaient été impliquées dans des incidents en établissement (100 %). Les femmes affiliées à un gang autochtone, cependant, faisaient l'objet d'un plus grand nombre d'accusations et étaient impliquées dans plus d'incidents, en moyenne. En ce qui concerne les incidents, les délinquantes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles que celles affiliées à un gang de rue d'avoir été impliquées dans un incident lié à des voies de fait ou à des objets interdits ou dans un incident divers (voir le tableau 9).

Tableau 9

Information sur les accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité et les incidents en établissement pour les femmes en détention affiliées à un GMS

Indicateurs	Femmes affiliées à un GMS : En détention		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS+ (N = 41)
	% (n)	% (n)	% (n)
Toutes les accusations	84 (21)	91 (10)	83 (34)
Graves	60 (15)	64 (7)	59 (24)
Mineures	80 (20)	82 (9)	78 (32)
Nombre moyen d'accusations <i>M</i> (<i>ET</i>)	26 (41,7)	11 (9,9)	19 (33,8)
Nombre médian d'accusations	12	11	11
Tous les incidents	100 (25)	100 (11)	100 (41)
Voies de fait	84 (21)	73 (8)	80 (33)
Comportement	68 (17)	73 (8)	68 (28)
Objets interdits	80 (20)	64 (7)	76 (31)
Divers	64 (16)	45 (5)	59 (24)
Biens	20 (5)	18 (*)	20 (8)
Nombre moyen d'incidents <i>M</i> (<i>ET</i>)	34 (49,0)	18 (17,1)	27 (40,2)
Nombre médian d'incidents	18	15	15

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type. Seulement sept tentatives d'évasion ont été enregistrées pour l'ensemble des femmes en détention affiliées à un GMS. Par conséquent, ces incidents ne sont pas inclus dans le tableau. + Cinq délinquantes étaient affiliées à d'autres GMS, mais, compte tenu de la petite taille du groupe, elles n'ont pas fait l'objet d'une analyse distincte. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Comme le montre le tableau 10, la majorité des délinquantes affiliées à un GMS ont déposé des griefs, en particulier en lien avec les conditions/la routine de l'établissement, des problèmes d'interaction avec le personnel et des préoccupations relatives aux visites ou au temps de loisir. En moyenne, les délinquantes affiliées à un gang autochtone avaient déposé un plus

grand nombre de griefs que celles affiliées à un gang de rue. En ce qui concerne les transfèvements entre établissements, les délinquantes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles que celles affiliées à un gang de rue d'être transférées, en particulier pour des transfèvements interrégionaux (voir le tableau 10).

Tableau 10

Information sur les griefs et les transfèrements entre établissements pour les femmes en détention affiliées à un GMS

Indicateurs	Femmes affiliées à un GMS : En détention		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS + (N = 41)
	% (n)	% (n)	% (n)
Tous les griefs	92 (23)	91 (10)	93 (38)
Gestion des cas	12 (*)	27 (*)	14 (6)
Conditions/routine	60 (15)	73 (8)	68 (28)
Problèmes de santé	40 (10)	0 (0)	34 (14)
Interactions	52 (13)	45 (5)	51 (21)
Autres sujets	12 (*)	18 (*)	15 (6)
Programmes/rémunération	16 (*)	0 (0)	12 (5)
Sécurité	32 (8)	27 (*)	32 (13)
Transfèrement	20 (5)	0 (0)	12 (5)
Visites/loisirs	48 (12)	36 (*)	44 (18)
Nombre moyen de griefs <i>M (ET)</i>	13 (31,5)	4 (3,4)	10 (24,9)
Nombre médian de griefs	3	3	3
Antécédents de transfèrements entre établissements	72 (18)	45 (5)	61 (25)
<i>Nombre moyen de transfèrements</i>	3 (5,4)	1 (1,4)	2 (4,4)
<i>Nombre médian de transfèrements</i>	1	0	1
<i>Interrégionaux</i>	67 (12)	40 (*)	60 (15)
<i>Régionaux</i>	39 (7)	40 (*)	44 (11)
<i>Autres types de transfèrement</i>	28 (5)	60 (*)	36 (9)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type. + Cinq délinquantes étaient affiliées à d'autres GMS, mais, compte tenu de la petite taille du groupe, elles n'ont pas fait l'objet d'une analyse distincte. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

L'information sur les programmes correctionnels¹¹ est présentée dans le tableau 11. Toutes les femmes en détention affiliées à un GMS ont été aiguillées vers un programme correctionnel. Durant la période visée par l'étude, plus de femmes affiliées à un gang autochtone avaient terminé un programme d'intensité modérée ou élevée que de femmes affiliées à un gang de rue (96 % par rapport à 73 % pour les programmes d'intensité modérée; 28 % par rapport à 9 % pour les programmes d'intensité élevée; voir le tableau 11). Il convient de souligner que les femmes aiguillées vers les programmes d'intensité élevée devaient avoir terminé d'abord un programme d'intensité modérée.

Tableau 11

Information sur les programmes correctionnels pour les femmes en détention affiliées à un GMS

Indicateurs relatifs aux programmes correctionnels	Femmes affiliées à un GMS : En détention		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS+ (N = 41)
	% (n)	% (n)	% (n)
Aiguillées vers des programmes correctionnels	100 (25)	100 (11)	100 (41)
<i>Tout programme terminé</i>	100 (25)	100 (11)	100 (41)
<i>Programme d'intensité modérée terminé</i>	96 (24)	73 (8)	88 (36)
<i>Programme d'intensité élevée terminé</i>	28 (7)	9 (*)	22 (9)
<i>Programme d'intensité modérée ou élevée terminé</i>	96 (24)	73 (8)	88 (36)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. M = moyenne. ET = écart-type. + Cinq délinquantes étaient affiliées à d'autres GMS, mais, compte tenu de la petite taille du groupe, elles n'ont pas fait l'objet d'une analyse distincte. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés. Les programmes d'intensité modérée ou élevée comprennent les Programmes correctionnels pour délinquantes (PCD) ainsi que les programmes correctionnels reconnus à l'échelle nationale qui ont été remplacés par les PCD. En raison des changements apportés aux lignes directrices sur l'aiguillage vers les programmes correctionnels pendant la période visée par l'étude, les proportions de programmes terminés ont été calculées en fonction du nombre total de femmes dans chaque sous-groupe des GMS.

Cohorte des femmes en liberté dans la collectivité

Caractéristiques descriptives

Près des deux tiers des femmes affiliées à un GMS sous surveillance dans la collectivité étaient considérées comme des associées (60 %) alors que 40 % étaient considérées comme des membres (voir le tableau C1). Pendant la période visée par l'étude, une plus grande proportion de femmes étaient considérées comme étant actives dans leur GMS (60 % par rapport à 40 % considérées inactives), et plus de femmes affiliées à un gang de rue que de femmes affiliées à un gang autochtone étaient considérées comme actives (71 % par rapport à 47 %, respectivement).

Les deux tiers (67 %) des femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité étaient autochtones; 19 % étaient de race blanche et 14 % étaient d'origines ethniques diverses. La majorité des délinquantes affiliées à un GMS étaient sous surveillance dans les régions des Prairies (52 %), de l'Ontario (23 %) ou du Pacifique (17 %) au cours de la période visée par l'étude; les autres étaient dans la région du Québec (8 %). Un examen des données sur la région d'admission sous responsabilité fédérale révèle que près des deux tiers (62 %) des délinquantes venaient de la région des Prairies; venaient ensuite les régions de l'Ontario (17 %), du Pacifique (11 %), du Québec (8 %) et de l'Atlantique (2 %). En moyenne, les femmes étaient dans le début de la trentaine, et près des trois quarts étaient célibataires (71 %; voir le tableau C2). Au total, 60 % des femmes affiliées à un GMS sous surveillance dans la collectivité étaient autochtones, y compris 95 % des femmes affiliées à un gang autochtone et 57 % de celles affiliées à un gang de rue.

L'information sur les peines et les infractions pour les femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité (voir le tableau C2) révèle que les deux tiers (63 %) des délinquantes purgeaient une peine de moins de quatre ans, et que ce taux était comparable pour l'ensemble des GMS. Les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence que celles affiliées à un gang de rue (68 % par rapport à 52 %) et étaient moins susceptibles de purger leur première peine de ressort fédéral (53 % par rapport à 86 %). Une proportion similaire de femmes affiliées à un gang de rue et à un gang autochtone avaient une cote de sécurité minimale ou moyenne au moment de l'admission (84 % par rapport à 86 %) et au moment de la mise en liberté (79 % par rapport à 81 %; voir le tableau C2).

Les données sur le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes pour les femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité (voir le tableau C3) montraient que les femmes

affiliées à un gang autochtone et à un gang de rue avaient des facteurs de risque statiques ainsi que des profils de besoins dynamiques similaires à la fois à l'admission et durant la période visée par l'étude. Elles avaient aussi des niveaux de motivation similaires. Cependant, les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir des problèmes de toxicomanie de modérés à graves (79 % par rapport à 43 %), des problèmes de réceptivité (32 % par rapport à 19 %) et d'avoir un potentiel de réinsertion sociale faible (79 % par rapport à 91 % ayant un potentiel modéré/élevé). Les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles de présenter des besoins dans les domaines suivants : comportement dans la collectivité (50 % par rapport à 43 %), emploi et études (75 % par rapport à 57 %), vie personnelle et affective (94 % par rapport à 76 %) et toxicomanie (100 % par rapport à 62 %; voir le tableau C3).

Les indicateurs précis relatifs aux domaines de besoins, au tableau C4 de l'annexe C, montrent que les femmes affiliées à un gang de rue étaient plus susceptibles que celles affiliées à un gang autochtone d'avoir un faible niveau d'instruction, des antécédents d'instabilité en matière d'emploi et d'avoir été sans emploi au moment de l'arrestation. De plus, une plus grande proportion de délinquantes affiliées à un gang de rue avaient eu une enfance dénuée de liens familiaux (52 % par rapport à 37 %); cependant, les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir été maltraitées durant l'enfance (63 % par rapport à 48 %; voir le tableau C4). Les délinquantes affiliées à un gang de rue étaient plus susceptibles d'avoir des antécédents d'instabilité en matière de logement et d'avoir des amis ou un partenaire criminels, et elles étaient aussi plus susceptibles d'adopter des attitudes favorables à la violence instrumentale (48 % par rapport à 26 %).

Caractéristiques relatives à la mise en liberté et résultats postlibératoires pour les femmes affiliées à un GMS

Le tableau 12 affiche les caractéristiques relatives à la mise en liberté pour les femmes affiliées à un GMS. Près des deux tiers (60 %) des femmes sous surveillance dans la collectivité ont été libérées d'office, et un taux similaire a été observé dans tous les sous-groupes des GMS. En tout, 17 % des délinquantes affiliées à un GMS étaient visées par une condition d'assignation à résidence, et cette condition a été imposée à plus de délinquantes affiliées à un gang autochtone que de délinquantes affiliées à un gang de rue (26 % par rapport à 19 %, respectivement). Plus des deux tiers (69 %) des femmes affiliées à un GMS avaient eu un minimum de deux ou quatre rencontres en personne avec leur agent de libération conditionnelle au cours de la période visée

par l'étude (voir le tableau 12).

Tableau 12

Information sur la mise en liberté pour les femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité

Caractéristique de mise en liberté	Femmes affiliées à un GMS : En liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS+ (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)
Type de mise en liberté			
<i>Semi-liberté/ libération conditionnelle totale</i>	31 (6)	33 (7)	40 (21)
<i>Libération d'office/ ordonnance de surveillance de longue durée</i>	69 (13)	67 (14)	60 (31)
Condition d'assignation à résidence	26 (5)	19 (*)	17(9)
Fréquence des rencontres			
<i>De 2 à 4 rencontres en personne par mois (niveau A/B)</i>	89 (16)	88 (15)	69 (36)
<i>Une rencontre en personne par mois (niveau C)</i>	11 (*)	12 (*)	31 (16)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. + Douze délinquantes étaient affiliées à d'autres GMS, mais, compte tenu de la petite taille du groupe, elles n'ont pas fait l'objet d'une analyse distincte. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

L'information sur les résultats postlibératoires est présentée au tableau 13. Au total, 44 % des femmes affiliées à un GMS ont fait l'objet d'une suspension de leur mise en liberté. Le taux était plus élevé pour les femmes affiliées à un gang de rue (62 %). Plus des deux tiers (69 %) des suspensions ont été imposées pour un manquement à une condition ou pour prévenir un manquement; 88 % des femmes affiliées à un gang autochtone ont fait l'objet d'une suspension pour ces raisons. Les femmes affiliées à un gang autochtone ont fait l'objet d'une suspension plus rapidement que celles affiliées à un gang de rue (environ quatre mois plutôt que six mois).

Au total, 10 % des délinquantes affiliées à tous les autres GMS ont été réincarcérées, quoique cette proportion était plus élevée pour les délinquantes affiliées à un gang autochtone (21 %) que pour celles affiliées à un gang de rue (5 %). Aucune délinquante affiliée à un GMS n'a été incarcérée pour une nouvelle infraction.

Tableau 13

Résultats postlibératoires pour les femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité

Résultats postlibératoires	Femmes affiliées à un GMS : En liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS+ (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)
Suspension de la mise en liberté	42 (8)	62 (13)	44 (23)
Jours avant la première suspension <i>M</i> (<i>ET</i>)	112 (101,2)	180 (167,5)	395 (1 127,0) ^a
Toute réincarcération	21 (*)	5 (*)	10 (5)
Jours avant la réincarcération <i>M</i> (<i>ET</i>)	240 (100,7)	265 (-)	245 (88,0)

Remarque. GMS = Groupes menaçant la sécurité. *M* = moyenne. *ET* = écart-type. + Douze délinquantes étaient affiliées à d'autres GMS, mais, compte tenu de la petite taille du groupe, elles n'ont pas fait l'objet d'une analyse distincte. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés. ^aQuelques délinquantes du groupe « Autres GMS » ont passé de longues périodes dans la collectivité avant de faire l'objet d'une suspension de la mise en liberté, ce qui a gonflé la moyenne pour toutes les délinquantes affiliées à des GMS.

Analyse

Le but du présent rapport est d'examiner les caractéristiques et les comportements particuliers des délinquants affiliés à divers GMS sous la responsabilité du SCC. Les données démographiques et l'information sur les peines, les infractions, le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes ont été comparées et sont présentées séparément pour les hommes et les femmes, par type de GMS. Les expériences en établissement et les résultats postlibératoires ont également été examinés.

Il y avait des variations évidentes dans les profils démographiques et les profils d'infraction des hommes affiliés à un GMS. Par exemple, les délinquants affiliés à une BMC/OCT, en établissement ou en liberté dans la collectivité, étaient souvent plus âgés, étaient engagés dans une relation sérieuse, purgeaient des peines plus longues pour des infractions liées aux stupéfiants et étaient incarcérés dans la région du Québec. De leur côté, les délinquants affiliés à un gang de rue, à un gang autochtone et à un gang de prison étaient souvent plus jeunes, célibataires, avaient été condamnés pour des infractions avec violence et étaient incarcérés dans la région des Prairies.

En moyenne, les femmes incarcérées affiliées à un GMS étaient âgées de 29 ans, étaient célibataires et purgeaient leur première peine de ressort fédéral. De plus, la majorité des femmes en détention affiliées à un GMS étaient autochtones, et près de la moitié des délinquantes visées par l'étude étaient incarcérées dans la région des Prairies; il est toutefois important de souligner que près des trois quarts avaient été admises dans un établissement fédéral dans la région des Prairies. Les comparaisons entre les sous-groupes des GMS ont révélé que les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles que les délinquantes affiliées à un gang de rue de purger une peine de quatre ans ou plus et d'avoir été condamnées pour des infractions avec violence. De leur côté, les femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité étaient en général un peu plus âgées, purgeaient une peine plus courte et étaient moins susceptibles d'avoir été condamnées pour des infractions avec violence; ces taux étant comparables dans l'ensemble des sous-groupes des GMS. En ce qui concerne le rôle dans les GMS, plus de la moitié des délinquantes affiliées à un gang autochtone étaient considérées comme associées, alors que l'inverse était vrai pour les délinquantes affiliées à un gang de rue, dont plus de la moitié étaient considérées comme membres. Les femmes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité

étaient aussi plus susceptibles d'être autochtones et d'être sous surveillance dans la région des Prairies, les deux tiers d'entre elles ayant été admises en établissement dans la région des Prairies. Dans l'ensemble, les profils démographiques et les profils des peines et des infractions des hommes et des femmes affiliés à un GMS portent à croire qu'il s'agit d'un groupe diversifié, ce que reflètent les différences dans leurs antécédents criminels ainsi que dans les domaines de spécialisation criminelle du gang (p. ex. stupéfiants par rapport aux infractions avec violence).

Les hommes en détention affiliés à un gang de rue avaient des cotes plus faibles que ceux des autres GMS pour les facteurs de risque statiques, autant à l'évaluation initiale que durant la période visée par l'étude. Cependant, il y avait des différences dans le risque et les besoins liés aux facteurs criminogènes chez les hommes affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité : ceux affiliés à un gang autochtone avaient une cote plus élevée pour les facteurs de risque statiques, tandis que ceux affiliés à un gang de prison avaient, dans l'ensemble, des profils de besoins dynamiques plus élevés et étaient plus susceptibles d'avoir un faible potentiel de réinsertion sociale. Il est toutefois encourageant de constater qu'une grande proportion des délinquants de tous les groupes visés par l'étude étaient considérés comme engagés dans leur plan correctionnel. En ce qui concerne les profils de risque et de besoins des femmes affiliées à un GMS, les cohortes en détention et en liberté dans la collectivité avaient toutes deux des profils de risque statique et de besoins dynamiques similaires, et une grande proportion des délinquantes des deux groupes avaient un potentiel de réinsertion sociale et des niveaux de motivation et de responsabilisation de modérés à élevés et étaient engagées dans leur plan correctionnel. En date de mai 2020, 4 % des femmes et 11 % des hommes sous responsabilité fédérale étaient affiliés à un GMS, la proportion étant plus élevée dans la population en détention (Farrell MacDonald, 2022). Des études ultérieures pourraient examiner la prévalence au fil du temps des délinquants affiliés à un GMS dans la population sous responsabilité fédérale et aussi voir si leurs profils de risque et de besoins changent au fil du temps.

Dans l'ensemble, les besoins liés aux facteurs criminogènes les plus saillants chez les hommes et les femmes affiliés à un GMS (autant en détention que dans la collectivité) étaient liés aux fréquentations. L'association à un gang met en relief l'importance du soutien des pairs et de l'identification à un groupe dans le cadre des activités criminelles. Le comportement criminel est appris grâce aux interactions avec d'autres personnes, et les pairs antisociaux communiquent et appuient des valeurs et des croyances criminogènes, comme les attitudes envers l'autorité et

les croyances à propos de l'utilité des comportements antisociaux (Bonta et Andrews, 2016). De précédentes études sur les domaines de besoins dynamiques ont conclu que les délinquants et les délinquantes ayant un besoin modéré ou élevé quant aux fréquentations étaient plus susceptibles de voir leur mise en liberté révoquée que les ceux et celles qui avaient une cote « aucun besoin » ou « atout » pour ce domaine (Stewart et coll., 2017), ce qui donne à penser qu'il s'agit d'un domaine important à examiner, en particulier pour les hommes et les femmes affiliés à un GMS. Des études ultérieures pourraient chercher à établir si les programmes correctionnels, les interventions et les soutiens fournis par le SCC aux délinquants affiliés à un GMS ont eu une incidence sur le niveau des besoins cernés pour le domaine des fréquentations et explorer les façons d'accroître les soutiens prosociaux pour ces délinquants.

Même si les deux cohortes d'hommes affiliés à un GMS ont obtenu des cotes modérées ou élevées pour les domaines de besoins des fréquentations et des attitudes, les hommes affiliés à une BMC/OCT étaient moins susceptibles d'avoir des besoins modérés ou élevés dans les domaines du comportement dans la collectivité, de l'emploi et des études, des relations matrimoniales et familiales, de la vie personnelle et affective et de la toxicomanie. Parallèlement, les femmes affiliées à un gang autochtone (dans les deux cohortes) étaient plus susceptibles d'avoir des problèmes de modérés à graves de toxicomanie et d'avoir un besoin cerné dans les domaines du comportement dans la collectivité et de l'emploi et des études que les femmes affiliées à un gang de rue. Ces conclusions combinées mettent en relief l'importance de ne pas seulement miser sur la désaffiliation d'avec les fréquentations criminelles, la toxicomanie et les compétences d'autorégulation et de maîtrise de soi, mais de mettre aussi l'accent sur de meilleures compétences de base (alphabétisation, études et perfectionnement personnel) et sur une formation professionnelle pertinente pour accroître les possibilités d'emploi et la réussite générale dans la collectivité (Decker, Pyrooz et Moule, 2014; Lafontaine, Ferguson et Wormith, 2005; Roman, Decker, et Pyrooz, 2017). Des études ultérieures pourraient examiner l'étendue et l'incidence des relations avec les partenaires du SCC dans la collectivité et comment ces interventions et ces soutiens aident les délinquants affiliés à un GMS à s'intégrer dans la collectivité et à adopter des attitudes de réengagement prosocial.

Présentement, le SCC offre des programmes correctionnels holistiques pour les hommes et les femmes, y compris des volets spéciaux pour les délinquants et les délinquantes autochtones, lesquels comprennent des enseignements et des activités axés sur la culture.

Cependant, le SCC n'offre aucun programme propre ou unique aux délinquants affiliés à un GMS. De plus, le SCC utilise les pratiques courantes de gestion des cas, lesquelles sont adaptées à chaque délinquant en fonction de son plan correctionnel, pour s'attaquer aux défis que posent les délinquants affiliés à un GMS. Les plans correctionnels mettent l'accent sur les facteurs de risque qui contribuent aux comportements criminels et visent à réduire la récidive en aidant les délinquants à adopter des changements positifs. La majorité des hommes affiliés à un GMS étaient affectés à un programme, mais ceux qui étaient affiliés à une BMC/OCT étaient les moins susceptibles de l'être. Parmi les hommes affectés à un programme correctionnel, ceux affiliés à un gang autochtone étaient les plus susceptibles de terminer un programme d'intensité modérée ou élevée. Toutes les femmes en détention affiliées à un GMS ont été aiguillées vers un programme correctionnel, et plus des trois quarts ont terminé un programme d'intensité modérée ou élevée. Tout particulièrement, une plus grande proportion de femmes affiliées à un gang autochtone que de femmes affiliées à un gang de rue avaient terminé un programme d'intensité modérée ou élevée. Ces résultats combinés donnent à penser que les délinquants affiliés à un gang autochtone étaient motivés à modifier leurs besoins liés aux facteurs criminogènes, pendant leur incarcération, quoique d'autres études seraient nécessaires pour déterminer si cela était dû ou non à leur participation à des programmes correctionnels conçus spécialement pour les Autochtones. Une grande proportion d'hommes et de femmes incarcérés affiliés à un GMS ont fait l'objet d'accusations avec verdict de culpabilité et ont été impliqués dans des incidents en établissement. Les comparaisons entre les sous-groupes des GMS ont révélé que les hommes affiliés à un gang de prison avaient des comportements plus problématiques en établissement, puisqu'ils faisaient l'objet de plus d'accusations d'infraction disciplinaire avec verdict de culpabilité et étaient impliqués dans plus d'incidents. Par contre, les hommes affiliés à une BMC/OCT étaient moins susceptibles de faire l'objet d'accusations avec verdict de culpabilité et d'être impliqués dans des incidents que ceux des autres GMS. Les incidents liés aux voies de fait et aux objets interdits étaient plus fréquents chez les femmes incarcérées, peu importe le sous-groupe des GMS. Cependant, les femmes affiliées à un gang autochtone avaient un comportement plus problématique en établissement, comme le montre leur proportion plus forte d'accusations et d'incidents. Malgré tout, peu importe le groupe visé par l'étude, les incidents liés aux objets interdits étaient les plus fréquents, suivis à ce chapitre par les incidents liés au comportement.

Ces résultats appuient la littérature existante, dans laquelle on observe invariablement que l'appartenance à un gang est associée aux inconduites en établissement et prédit spécialement les incidents avec violence et ceux liés aux stupéfiants (Bonta et Andrews, 2016; Cunningham et Sorensen, 2007; Gaes et coll., 2002; Pyrooz et coll., 2016). Il convient de souligner que Gaes et coll. (2002) ont conclu que le niveau de violence en établissement parmi les délinquants affiliés à un gang variait selon le niveau d'affiliation aux gangs : les membres principaux des gangs étaient plus susceptibles que les associés d'avoir des comportements violents. De plus, des études récentes du SCC ont porté sur les différences entre les hommes (Cram et Farrell MacDonald, sous presse) et les femmes (Cram et Farrell MacDonald, sous presse) affiliés à un GMS selon qu'ils sont considérés comme actifs ou inactifs. Les hommes affiliés à un GMS considérés comme inactifs étaient plus susceptibles d'avoir commis des infractions avec violence, de purger des peines plus longues et de faire l'objet d'accusations d'infraction disciplinaire, d'être impliqués dans des incidents, de faire l'objet d'une suspension de la mise en liberté et d'être réincarcérés. Par contre, parmi les femmes affiliées à un GMS, celles considérées comme actives étaient plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence et avaient des profils de risque et de besoins plus élevés ainsi que des taux plus élevés de suspension de la mise en liberté que les délinquantes considérées comme inactives. Des études ultérieures sur le moment des accusations d'infraction disciplinaire et des incidents en lien avec le statut actif ou inactif des délinquants affiliés à un GMS et visant aussi à savoir si leur affiliation à un GMS était évidente avant l'incarcération dans un établissement fédéral pourraient permettre de mieux comprendre le comportement en détention des délinquants affiliés à un GMS.

Parmi les hommes affiliés à un GMS, ceux affiliés à une BMC/OCT étaient les plus susceptibles de faire l'objet d'un transfèrement régional, tandis que les hommes affiliés à un gang de prison étaient plus susceptibles de faire l'objet d'un transfèrement interrégional. Plus de la moitié des femmes incarcérées affiliées à un GMS avaient des antécédents de transfèrement entre établissements, et les femmes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles que celles affiliées à un gang de rue de faire l'objet d'un transfèrement interrégional. Même si les transfèremments peuvent aider à perturber les activités des gangs (en réduisant le nombre de délinquants affiliés au même gang présents dans le même établissement) et potentiellement réduire les incidents et les problèmes d'incompatibilité entre les gangs, ils peuvent aussi poser des problèmes opérationnels (Fleisher et Decker, 2001; Michel et coll., 2015; Pyrooz, Decker et

Fleisher, 2011; Winterdyk et Ruddell, 2010). Par exemple, les transfère­ments peuvent exporter les activités des gangs dans un autre établissement ou accroître le recrutement d'affiliés après leur transfère­ment (Di Placido et coll., 2006; Fleisher et Decker, 2001; Winterdyk et Ruddell, 2010). De plus, le transfère­ment des délinquants affiliés à un GMS peut avoir une incidence sur l'accès à des interventions ou à des services précis et, en particulier pour les délinquants autochtones, à des interventions adaptées à la culture. Cependant, d'autres études sont nécessaires pour déterminer si les transfère­ments avaient pour but de permettre ou de faciliter l'accès à des programmes, des soutiens ou des services correctionnels ou s'ils servaient d'outil de gestion de la population. De surcroît, le petit nombre d'établissements pour femmes pourrait miner la gestion des délinquantes affiliées à un GMS, puisque les unités opérationnelles atteignent un point de saturation pour le logement des sous-populations, ce qui pourrait créer un risque accru de conflit entre les divers GMS. Un autre facteur à prendre en considération relativement à la dispersion des GMS dans d'autres établissements ou régions est la taille du groupe, c'est-à-dire que cette stratégie donne plus de résultats pour les petits GMS, lorsque les délinquants peuvent être dispersés sans que cela crée des problèmes d'incompatibilité (Michel et coll., 2015). Malgré les avantages potentiels du transfère­ment des délinquants affiliés à un GMS, il y a un manque de données probantes montrant l'efficacité de cette approche de gestion (Fleisher et Decker, 2001; Pyrooz et coll., 2011). Le SCC mène actuellement des études sur les différences entre les hommes et les femmes affiliés à un GMS et ceux et celles qui ne le sont pas, afin de déterminer si les transfère­ments entre établissements sont plus fréquents pour les ceux et celles qui sont affiliés à un GMS.

De façon générale, les délinquants affiliés à un gang autochtone ou un gang de prison faisaient l'objet d'une surveillance plus restrictive dans la collectivité (c.-à-d. plus de rencontres en personne et de conditions d'assignation à résidence) et avaient de moins bons résultats dans la collectivité, tandis que les délinquants affiliés à une BMC/OCT faisaient l'objet des conditions de surveillance les moins restrictives dans la collectivité et avaient de meilleurs résultats dans la collectivité. Compte tenu du fait que les délinquants affiliés à une BMC/OCT étaient plus âgés et avaient des profils de risque et de besoins moins élevés (moins de besoins en ce qui concerne le comportement dans la collectivité, les relations matrimoniales et familiales et la toxicomanie), ces résultats ne sont pas surprenants et corroborent les recherches antérieures sur les résultats dans la collectivité des délinquants affiliés à un GMS mis en liberté (Nafekh et Stys, 2004; Stys

et Ruddell, 2013). Même si les femmes affiliées à un gang de rue faisaient l'objet, dans une plus grande proportion, d'une suspension de leur mise en liberté, celles affiliées à un gang autochtone faisaient l'objet d'une suspension plus rapidement et étaient plus susceptibles d'être réincarcérées. Comme cela a été mentionné précédemment, les délinquantes affiliées à un gang autochtone étaient plus susceptibles d'avoir un faible potentiel de réinsertion sociale et avaient des besoins cernés dans le domaine du comportement dans la collectivité, ce qui met potentiellement en relief la nécessité de fournir des soutiens et des services supplémentaires à ces délinquantes affiliées à un GMS pendant leur réinsertion dans la collectivité.

La présente étude dresse un profil exhaustif des hommes et des femmes incarcérés et en liberté dans la collectivité affiliés à un GMS. Cependant, il convient de tenir compte de certaines limites. Premièrement, l'étude se terminait en 2018-2019, ce qui veut dire que l'information relative aux profils peut ne pas refléter les caractéristiques et les défis actuels des populations affiliées aux GMS sous la responsabilité du SCC en 2022. Comme il a été mentionné, des données actualisées sur la prévalence ainsi qu'un examen des profils de risque et de besoins liés aux facteurs criminogènes des délinquants affiliés à un GMS au fil du temps permettraient d'obtenir de l'information plus à jour. Deuxièmement, puisque certains GMS avaient de moins bons résultats en établissement et dans la collectivité et qu'il est impossible d'examiner l'incidence des programmes correctionnels sur les délinquants affiliés à un GMS en raison de la nature transversale des données, des études ultérieures seront nécessaires pour examiner l'incidence du cadre actuel des interventions et des approches de gestion pour cette population. Des études précédentes du SCC ont révélé que les délinquants qui terminent les programmes ont généralement des taux de récidive plus faibles et de meilleurs résultats postlibératoires que ceux qui ne les terminaient pas (SCC, 2020, Derkzen, Harris et Wardrop, 2017). De plus, des études précédentes ont montré que les délinquants affiliés à un GMS qui ne faisaient l'objet d'aucune intervention présentaient des taux plus élevés d'inconduite grave que ceux qui avaient fait l'objet d'interventions (Di Placido et coll., 2006). Dans ce contexte, il serait utile de réaliser d'autres recherches pour déterminer si les modèles holistiques actuels des programmes correctionnels répondent aux besoins particuliers des délinquants affiliés à un GMS. De plus, il pourrait être intéressant, pour des études futures, d'examiner les taux de réussite en établissement et dans la collectivité pour voir si le degré d'affiliation à un GMS a une incidence. Même si les transfèvements entre établissements peuvent être utilisés comme stratégie de gestion de la

population pour certains délinquants affiliés à un GMS (Michel et coll., 2015), la présente étude ne s'est pas penchée précisément sur les motifs des transfèrements, et d'autres études sont donc nécessaires pour approfondir l'efficacité potentielle des transfèrements en tant qu'outil de gestion de la population. Plus d'études sont nécessaires pour déterminer si les transfèrements peuvent aider à prévenir les conflits entre les gangs et accroître la sécurité en établissement. Enfin, il est important de souligner que, en date de décembre 2020, les gangs autochtones, les gangs de prison, les gangs asiatiques et les gangs de rue ont été regroupés dans la catégorie des gangs de rue dans le SGD (SCC, 2020), ce qui veut dire que les études futures ne seront peut-être pas en mesure de reproduire ces constatations.

Conclusions

Dans l'ensemble, les résultats de l'étude mettent en relief les besoins complexes et uniques des délinquants affiliés à un GMS. Par conséquent, les approches de gestion et d'intervention pourraient tirer parti de ces profils uniques pour mieux répondre aux divers besoins des délinquants affiliés à un GMS. Même si la comparaison entre les délinquants affiliés à un GMS et la population générale des délinquants dépasse la portée de l'étude, des études sont en cours pour examiner les différences entre les délinquants qui sont affiliés à un GMS et ceux qui ne le sont pas.

Bibliographie

- Armstrong, A. et Jaffray, B. (2021). L'homicide au Canada, 2020. *Juristat*. N° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada. Consulté sur : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00017-fra.htm>.
- Barker, T. (2014). *Outlaw motorcycle gangs as organized crime groups*. New York : Springer Briefs in Criminology.
- Barker, T. et Human, K. (2009). Crimes of the big four motorcycle gangs. *Journal of Criminal Justice* 37, 174-179.
- Bonta, J. et Andrews, D. A. (2016). *The psychology of criminal conduct* (6^e éd.). Cincinnati, OH : Routledge.
- Conley, C. (2019). *Examen des outils d'évaluation du risque élaborés pour les personnes radicalisées et de leur application en milieu correctionnel* (Rapport de recherche R-425). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Cram, S. et Farrell MacDonald, S. (sous presse). *Examining involvement status of Security Threat Group Affiliated men offenders* (RIB 21-24). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Cram, S. et Farrell MacDonald, S. (sous presse). *Federal women offenders' involvement in Security Threat Groups (STG)* (RIB 21-23). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Cunningham, M. D. et Sorensen, J. R. (2007). Predictive factors for violent misconduct in close custody. *The Prison Journal*, 87(2), 241-253. doi: [10.1177/0032885507303752](https://doi.org/10.1177/0032885507303752)
- Decker, S. H., Pyrooz, D. C. et Moule Jr, R. K. (2014). Disengagement from gangs as role transitions. *Journal of Research on Adolescence*, 24(2), 268-283. doi:10.1111/jora.12074
- Derkzen, D., Harris, A. et Wardrop, K. (2017). *Évaluation des résultats des Programmes correctionnels pour délinquantes autochtones (PCDA)*. (Rapport de recherche R-391). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Di Placido, C., Simon, T. L., Witte, T. D., Gu, D. et Wong, S. C. (2006). Treatment of gang members can reduce recidivism and institutional misconduct. *Law and Human Behavior*, 30(1), 93-114. doi:[10.1007/s10979-006-9003-6](https://doi.org/10.1007/s10979-006-9003-6).
- Farrell MacDonald, S. (2022). *Délinquants sous responsabilité fédérale appartenant à des groupes menaçant la sécurité (GMS)* (RIB 20-09). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Fleisher, M. S. et Decker, S. H. (2001). An overview of the challenge of prison gangs.

Corrections Management Quarterly, 5, 1-9.

- Gaes, G. G., Wallace, S., Gilman, E., Klein-Saffran, J. et Suppa, S. (2002). The influence of prison gang affiliation on violence and other prison misconduct. *The Prison Journal*, 82(3), 359-385. doi: [10.1177/003288550208200304](https://doi.org/10.1177/003288550208200304)
- Grekel, J. et LaBoucane-Benson, P. (2008). Aboriginal gangs and their (dis)placement: contextualizing recruitment, membership and status. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice* 50(1), 59-82.
- Lafontaine, T., Ferguson, M. et Wormith, J. S. (2005). *Street gangs: A review of the empirical literature on community and corrections-based prevention, intervention and suppression strategies*. Saskatoon, SK : Saskatchewan Corrections, Public Safety and Policing.
- Michel, S., Stys, Y., Moore, J.P. et Jordan, R. (2015). *Organisations criminelles : une analyse des pratiques de gestion des gangs dans les établissements canadiens* (Rapport de recherche R-347). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Nafekh, M. et Stys, Y. (2004). *Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale* (Rapport de recherche R-154). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Northcott, P. (218). *Les faits – Gangs*. *Gazette*, 80(3). Consulté sur : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/gazette/gangs?gz=>.
- Northcott, P. (2021). *Les faits – Le crime organisé*. *Gazette*, Articles récents. Consulté sur : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/gazette/faits-crime-organise>.
- Pyrooz, D., Decker, S. et Fleisher, M. (2011). From the street to the prison, from the prison to the street: Understanding and responding to prison gangs. *Journal of aggression, conflict and peace research*.
- Pyrooz, D. C., Turanović, J. J., Decker, S. H. et Wu, J. (2016). Taking stock of the relationship between gang membership and offending: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 43(3), 365-397. doi: [10.1177/0093854815605528](https://doi.org/10.1177/0093854815605528)
- Roman, C. G., Decker, S. H. et Pyrooz, D. C. (2017). Leveraging the pushes and pulls of gang disengagement to improve gang intervention: Findings from three multi-site studies and a review of relevant gang programs. *Journal of crime and justice*, 40(3), 316-336. doi:[10.4324/9781351027106-6](https://doi.org/10.4324/9781351027106-6)
- Ruddell, R. et Gottschall, S. (2011). Are all gangs equal security risks? An investigation of gang types and prison misconduct. *American Journal of Criminal Justice* 36(3), 265-279.
- SAS Institute Inc. (2013). SAS/ACCESS® 9.4 Interface. Cary, NC : chez l'auteur.

- Scott, T.-L. (2012). *Profil des détenues appartenant à un gang* (Rapport de recherche R-272). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Scott, T.-L. et Ruddell, R. (2011). Canadian gang female inmates: risk, needs and potential for prison rehabilitation. *Journal of Offender Rehabilitation* 50(6), 305-326.
- Service canadien de renseignements criminels. (2019). *Rapport public sur les crimes graves et le crime organisé au Canada*. Consulté sur : <https://cisc-scrs.gc.ca/media/2019/2019-12-06-fra.htm>.
- Service correctionnel du Canada. (2016). *Identification et gestion des groupes menaçant la sécurité* (Directive du commissaire 568-3). Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Service correctionnel du Canada. (2020). *Évaluation des programmes correctionnels de réinsertion sociale* (Rapport d'évaluation). Ottawa, ON : chez l'auteur.
- Stewart, L.A., Wardrop, K., Wilton, G., Thomspson, J., Derkzen, D. et Motiuk, L. (2017). *Fiabilité et validité de l'Instrument de définition et d'analyse des facteurs dynamiques, révisé* (Rapport de recherche R-395). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y. (2010). *Mise en liberté sous condition de délinquants condamnés à une peine de ressort fédéral pour une infraction d'organisation criminelle* (Rapport de recherche R-227). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y., Gobeil, R., Harris, A. J. R. et Michel, S. (2014). *Les extrémistes violents dans les établissements fédéraux – estimation de la radicalisation et de la vulnérabilité à la radicalisation dans la population de délinquants sous responsabilité fédérale* (Rapport de recherche R-313). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y. et Michel, S. (2014). *Examen des besoins et des motivations des délinquants radicalisés qui sont incarcérés dans les établissements fédéraux du Canada* (Rapport de recherche R-344). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Stys, Y. et Ruddell, R. (2013). Organized crime offenders in Canada: Risk, reform and recidivism. *Journal of Offender Rehabilitation*, 52(2), 75-97. doi:[10.1080/10509674.2012.734370](https://doi.org/10.1080/10509674.2012.734370)
- Winterdyk, J., Phillipuzzi, N., Mescier, J., Hencks, C. et Ruddell, R. (2009). *Les gangs en milieu carcéral : examen et aperçu des stratégies* (Rapport de synthèse B-43). Ottawa, ON : Service correctionnel du Canada.
- Winterdyk, J. et Ruddell, R. (2010). Managing prison gangs: Results from a survey of US prison systems. *Journal of Criminal Justice*, 38(4), 730-736. doi:[10.1016/j.jcrimjus.2010.04.047](https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2010.04.047)

Annexe A : Groupes menaçant la sécurité particuliers sous responsabilité fédérale

Tableau A1

GMS particuliers ventilés selon le sexe et le statut de responsabilité durant la période visée par l'étude (de 2014-2015 à 2018-2019)¹⁵

GMS	Délinquants		Délinquantes	
	En détention	Dans la collectivité	En détention	Dans la collectivité
Gangs asiatiques				
Asian Bloodz	Oui	Non	Non	Non
Big Circle Boy	Oui	Oui	Non	Non
Ye Et. Al	Non	Oui	Non	Non
Yellowheads	Oui	Non	Non	Non
Autre – Non précisé	Oui	Oui	Non	Oui
Gangs autochtones				
A\$AP (Always Strive and Prosper)	Oui	Oui	Non	Non
American Indian Movement	Non	Oui	Non	Non
Gardenhill Soldiers	Oui	Non	Non	Non
Indian Posse/Brothers for Life – B425	Oui	Oui	Oui	Oui
Manitoba Warrior	Oui	Oui	Oui	Oui
Native Syndicate	Oui	Oui	Oui	Oui
Redd Alert	Oui	Oui	Oui	Oui
Saskatchewan Kings	Oui	Non	Non	Non
Saskatchewan Warriors	Non	Non	Oui	Non
Westside Outlaws	Oui	Non	Oui	Non
Autre – Non précisé	Oui	Oui	Oui	Oui
Bandes de motards criminalisées				
Bacchus	Oui	Non	Non	Non
Bandidos	Oui	Oui	Non	Non
Brotherhood	Oui	Oui	Non	Non
Coffin Wheelers	Non	Oui	Non	Non
Crazy Bastards	Oui	Non	Non	Non
Dark Circle	Oui	Non	Non	Non
Devils Disciples	Oui	Non	Non	Non
Devils Ghosts	Oui	Oui	Non	Oui

¹⁵ Le tableau ci-dessus comprend des GMS qui ne sont plus actifs au Canada.

GMS	Délinquants		Délinquantes	
	En détention	Dans la collectivité	En détention	Dans la collectivité
Bandes de motards criminalisées (suite)				
Diablos	Oui	Non	Non	Non
Fallen Saints	Oui	Non	Non	Non
Grim Reapers	Oui	Oui	Non	Non
Hells Angels	Oui	Oui	Oui	Oui
Kings Crew	Oui	Non	Oui	Non
Lobos	Non	Oui	Non	Non
London Outlaw	Non	Oui	Non	Non
Loners	Oui	Oui	Non	Non
Los Bravos	Oui	Non	Non	Non
Outlaws	Oui	Oui	Non	Non
Para-Dice Riders	Oui	Non	Non	Non
Red Devils	Oui	Non	Non	Non
Rock Machine	Oui	Oui	Non	Non
Rockers	Oui	Oui	Non	Non
Rowdy Crew	Oui	Non	Non	Non
Satan's Choice	Oui	Oui	Non	Non
Satan's Guard	Oui	Oui	Non	Non
Unleashed	Non	Oui	Non	Non
Vagabonds	Non	Oui	Non	Non
Autre – Non précisé	Oui	Oui	Oui	Non
Gangs de prison				
Fresh Off the Boat	Oui	Oui	Non	Non
Fresh Off the Boat Killers	Oui	Oui	Non	Non
Saint John's Mob Squad	Oui	Oui	Non	Non
Yung Gunz	Oui	Non	Non	Non
Autre – Non précisé	Oui	Oui	Non	Non
Gangs de rue				
18 th Street	Oui	Non	Non	Non
Ace Crew	Oui	Oui	Non	Non
Bacon Brothers	Oui	Oui	Non	Non
Bleecker Street Crew	Non	Oui	Non	Non
Bloods – Divers sous-groupes	Oui	Oui	Oui	Non
Brothers Keepers	Oui	Non	Non	Non

GMS	Délinquants		Délinquantes	
	En détention	Dans la collectivité	En détention	Dans la collectivité
Gangs de rue (suite)				
Bucato Boys	Non	Oui	Non	Non
Cash Boyz	Oui	Non	Non	Non
Chicano Boys	Oui	Non	Non	Non
Crips – Divers sous-groupes	Oui	Oui	Non	Non
Diplomats/Dipset	Oui	Oui	Non	Non
Early Money Gang	Oui	Non	Non	Non
East of Adelaide	Oui	Non	Non	Non
Empire Crew	Oui	Oui	Non	Non
Empire Gang	Oui	Oui	Non	Non
Five Point Generals (5PG)	Non	Oui	Non	Non
Goonies 2 Mobsters (G2M)	Oui	Non	Non	Non
Galloway Boyz	Oui	Non	Non	Non
Game Tight Soldiers	Oui	Oui	Non	Non
Gardenhill Krazies	Oui	Non	Non	Non
Gully Gang	Non	Oui	Non	Non
Hood Hustle	Oui	Non	Non	Non
Independent Soldiers	Oui	Oui	Non	Oui
Indian Mafia	Oui	Non	Non	Non
Indian Outlaw	Oui	Non	Non	Non
Indo-Canadian Gang	Oui	Oui	Non	Non
Jamaican Posse	Oui	Oui	Non	Non
Kang Crime Group	Oui	Non	Non	Non
La Mara Maldita	Non	Oui	Non	Non
LOC	Oui	Non	Non	Non
MAD COW	Oui	Non	Non	Non
Malvern Crew	Oui	Non	Non	Non
Markham Crews – Divers sous-groupes	Oui	Non	Non	Non
Mara Salvatrucha (MS 13)	Oui	Oui	Non	Non
Moncton Mob	Oui	Non	Non	Non
Monstarz/Mount Olive	Oui	Non	Non	Non
Most Organized Brothers	Oui	Non	Non	Non
Native Syndicate Killers	Oui	Non	Non	Non
Night Shift Cashiers	Oui	Non	Non	Non

GMS	Délinquants		Délinquantes	
	En détention	Dans la collectivité	En détention	Dans la collectivité
Gangs de rue (suite)				
North End Dartmouth Gang	Oui	Non	Non	Non
Only the Nade	Oui	Non	Non	Non
Ottawa Crew	Oui	Non	Non	Non
Outstanding Gangsters (OG's)	Oui	Non	Non	Non
Rana/Johal Crime Group	Oui	Non	Non	Non
Reckless Crew	Oui	Non	Non	Non
Red Scorpions	Oui	Oui	Non	Non
Ruthless Soldiers	Oui	Non	Non	Non
Salute the King/Sick Thugz	Oui	Non	Non	Non
Savagetown	Oui	Non	Non	Non
Soulless Spades	Oui	Oui	Non	Non
Soo Boyz	Oui	Non	Non	Non
Southside Kings	Oui	Non	Non	Non
Spryfield Mob	Oui	Oui	Non	Non
Street Kings	Non	Oui	Non	Non
Surenos	Oui	Non	Non	Non
Team Money	Oui	Non	Non	Non
Terror Squad	Oui	Oui	Oui	Oui
Terror Squad Killers	Oui	Non	Non	Non
United Nations Gang	Oui	Oui	Non	Non
White Boy Posse	Oui	Oui	Non	Non
Wolfpack	Oui	Non	Non	Non
Young Mafia	Oui	Non	Non	Non
Autre – Non précisé	Oui	Oui	Oui	Oui
Organisations criminelles traditionnelles	Oui	Oui	Non	Oui
Autres GMS				
Sectes	Oui	Oui	Non	Non
Crime organisé de l'Europe de l'Est	Oui	Oui	Non	Non
Organisations extrémistes	Oui	Oui	Non	Non
Autre – Non précisé	Oui	Non	Non	Non
Groupe criminalisé Nick Nero	Non	Oui	Non	Oui
Organisations extrémistes raciales	Oui	Oui	Non	Non
Organisations terroristes	Oui	Oui	Non	Oui

GMS	Délinquants		Délinquantes	
	En détention	Dans la collectivité	En détention	Dans la collectivité
Groupes militant pour la suprématie blanche	Oui	Oui	Oui	Oui

Annexe B : Tableaux de données concernant les délinquants (de sexe masculin) affiliés à un GMS

Tableau B1

Comparaison du rôle et du statut des hommes affiliés à un GMS pour l'ensemble des GMS

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Rôle en tant qu'affilié à un GMS										
<i>Acteur clé/membre[#]</i>	70 (851)	79 (439)	42 (128)	66 (79)	65 (60)	63 (501)	79 (182)	51 (223)	58 (26)	75 (61)
<i>Associé/conversion/ non applicable/non précisé[*]</i>	30 (373)	21 (120)	58 (176)	34 (40)	35 (33)	37 (293)	21 (47)	49 (218)	42 (19)	25 (20)
Niveau d'activité dans le GMS										
<i>Actif</i>	66 (805)	40 (223)	61 (185)	49 (58)	45 (42)	72 (569)	30 (69)	73 (322)	53 (24)	56 (45)
<i>Inactif/non applicable/non précisé⁺</i>	34 (419)	60 (336)	39 (119)	51 (61)	55 (51)	28 (225)	70 (160)	27 (119)	47 (21)	44 (36)

Remarques. # Les acteurs clés représentent 0,6 % (n = 13) des hommes en détention affiliés à un GMS et 0,4 % (n = 6) des délinquants affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité. * En ce qui concerne les délinquants affiliés à un GMS en détention, les conversions représentaient 1 % (n = 23); on en compte 0,7 % (n = 16) pour les rôles « non applicables » et 1 % (n = 26) pour les rôles non précisés. Pour les délinquants affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité, les conversions représentaient 1 % (n = 23); et on en compte 0,4 % (n = 6) pour les rôles « non applicables ». + Parmi les délinquants en détention affiliés à un GMS, 0,5 % (n = 12) avaient un niveau d'activité non applicable et 1 % (n = 26) avaient un niveau d'activité non précisé. Pour les délinquants affiliés à un GMS en liberté dans la collectivité, 0,3 % (n = 5) avaient un niveau d'activité non applicable.

Tableau B2

Comparaison des caractéristiques démographiques et relatives aux peines et aux infractions pour l'ensemble des hommes affiliés à un GMS

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen durant l'étude <i>M (ET)</i>	31 (6,8)	34 (8,4)	47 (10,7)	33 (8,0)	38 (9,8)	32 (7,2)	35 (8,7)	49 (12,1)	34 (8,3)	43 (12,6)
Âge médian	30	32	46	31	37	31	34	47	32	42
Région d'admission										
<i>Atlantique</i>	3 (38)	0,2 (*)	6 (20)	12 (14)	3 (*)	3 (27)	0,5 (*)	3 (12)	4 (*)	2 (*)
<i>Québec</i>	10 (125)	0 (0)	47 (142)	5 (6)	16 (15)	13 (105)	0,5 (*)	54 (239)	7 (*)	7 (6)
<i>Ontario</i>	28 (339)	0,2 (*)	24 (73)	10 (12)	25 (23)	42 (336)	2 (5)	25 (111)	4 (*)	20 (16)
<i>Prairies</i>	49 (594)	95 (530)	16 (49)	58 (69)	45 (42)	30 (234)	92 (210)	13 (57)	76 (34)	30 (24)
<i>Pacifique</i>	10 (128)	5 (27)	6 (20)	15 (18)	11 (10)	12 (92)	5 (12)	5 (22)	9 (*)	41 (33)
Région pendant l'étude										
<i>Atlantique</i>	4 (52)	2 (11)	7 (19)	14 (17)	5 (5)	3 (23)	1 (*)	3 (15)	7 (*)	2 (*)
<i>Québec</i>	14 (168)	2 (11)	47 (143)	12 (14)	11 (10)	14 (112)	0,4 (*)	53 (233)	2 (*)	7 (6)
<i>Ontario</i>	23 (284)	2 (14)	22 (66)	7 (8)	28 (26)	40 (317)	2 (*)	25 (112)	5 (*)	22 (18)
<i>Prairies</i>	42 (516)	80 (445)	12 (38)	43 (51)	33 (31)	26 (210)	78 (179)	11 (48)	53 (24)	17 (14)
<i>Pacifique</i>	17 (204)	14 (78)	12 (38)	24 (29)	23 (21)	17 (132)	19 (43)	8 (33)	33 (15)	51 (41)
Origine ethnique										
<i>Autochtone</i>	39 (481)	86 (479)	22 (67)	34 (41)	18 (17)	21 (167)	72 (166)	11 (47)	31 (14)	6 (5)
<i>Blanc</i>	17 (204)	6 (32)	69 (210)	40 (48)	45 (42)	20 (160)	7 (17)	66 (293)	47 (21)	47 (38)
<i>Noir</i>	23 (283)	0,2 (*)	1 (*)	7 (8)	3 (*)	29 (228)	1 (*)	1 (*)	4 (*)	0 (0)
<i>Asiatique</i>	7 (83)	0,2 (*)	2 (5)	5 (6)	23 (21)	8 (63)	1 (*)	2 (10)	16 (7)	33 (27)

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Latino-Américain</i>	2 (21)	0 (0)	0,3 (*)	1 (*)	0 (0)	1 (10)	0,4 (*)	1 (*)	0 (0)	2 (*)
<i>Autre</i>	12 (152)	8 (46)	6 (17)	13 (15)	11 (10)	21 (166)	17 (39)	19 (83)	2 (*)	12 (9)
État matrimonial										
<i>En union de fait/marié</i>	43 (532)	32 (177)	62 (189)	43 (51)	38 (35)	50 (398)	34 (78)	64 (282)	31 (14)	34 (78)
<i>Célibataire</i>	45 (548)	62 (346)	29 (87)	51 (61)	46 (43)	37 (294)	55 (127)	27 (117)	67 (30)	55 (127)
Première peine de ressort fédéral	65 (793)	48 (271)	39 (119)	52 (62)	52 (48)	73 (581)	50 (114)	57 (252)	42 (19)	59 (48)
Première peine d'emprisonnement	75 (922)	71 (398)	78 (240)	65 (77)	84 (78)	76 (601)	62 (143)	83 (366)	53 (24)	62 (143)
Durée moyenne de la peine d'une durée déterminée <i>M (ET)</i>	4 (3,8)	4 (3,7)	5 (5,5)	6 (5,4)	5 (5,3)	5 (2,8)	5 (3,2)	6 (4,9)	6 (5,4)	6 (5,4)
Durée de la peine – Catégories										
<i>Moins de quatre ans</i>	35 (425)	39 (219)	27 (81)	23 (28)	32 (30)	47 (375)	47 (108)	30 (133)	36 (16)	32 (26)
<i>De quatre ans à moins de dix ans</i>	40 (488)	33 (184)	36 (108)	35 (42)	30 (28)	47 (373)	40 (92)	44 (192)	58 (26)	40 (32)
<i>Dix ans ou plus/durée indéterminée</i>	25 (311)	28 (156)	38 (115)	41 (49)	38 (35)	6 (46)	13 (29)	26 (116)	7 (*)	28 (23)
Type de peine – Infraction la plus grave (IPG)										
<i>Homicide</i>	25 (307)	28 (156)	28 (83)	32 (37)	22 (20)	9 (72)	20 (45)	15 (67)	18 (8)	16 (13)
<i>Infraction sexuelle</i>	2 (22)	3 (17)	2 (7)	1 (*)	2 (*)	1 (11)	3 (8)	1 (*)	2 (*)	1 (*)
<i>Vol qualifié</i>	17 (208)	18 (97)	8 (24)	17 (20)	21 (19)	15 (120)	21 (49)	4 (17)	18 (8)	9 (7)
<i>Infraction liée aux stupéfiants</i>	13 (163)	6 (32)	33 (98)	7 (8)	19 (17)	31 (244)	12 (*)	46 (203)	24 (11)	29 (23)
<i>Voies de fait</i>	19 (233)	28 (152)	8 (25)	29 (34)	6 (5)	16 (128)	26 (5)	4 (20)	29 (13)	7 (6)
<i>Autre infraction avec violence</i>	8 (101)	5 (28)	12 (37)	6 (7)	19 (17)	8 (61)	3 (6)	12 (52)	7 (*)	16 (13)
<i>Crime contre les biens</i>	5 (61)	7 (39)	2 (6)	3 (*)	4 (*)	4 (36)	11 (25)	3 (13)	2 (*)	6 (5)

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Autres infractions sans violence</i>	10 (117)	5 (30)	7 (19)	5 (6)	7 (6)	15 (122)	4 (9)	15 (66)	0 (0)	16 (13)
Infraction avec violence – IPG	72 (869)	82 (450)	59 (176)	85 (99)	69 (64)	49 (392)	73 (168)	36 (159)	73 (33)	49 (40)
Cote de sécurité du délinquant à l'admission										
<i>Minimale</i>	2 (27)	1 (7)	8 (24)	0 (0)	5 (5)	11 (90)	2 (5)	23 (104)	2 (*)	2 (5)
<i>Moyenne</i>	63 (765)	65 (365)	62 (188)	57 (68)	53 (49)	74 (588)	83 (190)	67 (294)	71 (32)	83 (190)
<i>Maximale/Unité spéciale de détention</i>	35 (431)	33 (186)	30 (92)	43 (51)	42 (39)	14 (112)	15 (34)	8 (35)	27 (12)	15 (34)
<i>Pas de cote</i>	0,1 (*)	0,2 (*)	0 (0)	0 (0)	0 (0)	1 (*)	0 (0)	2 (8)	0 (0)	0 (0)
Cote de sécurité du délinquant pendant l'étude										
<i>Minimale</i>	6 (69)	6 (32)	16 (48)	11 (13)	11 (10)	26 (206)	26 (60)	51 (225)	18 (8)	42 (34)
<i>Moyenne</i>	58 (709)	62 (346)	67 (204)	45 (54)	75 (70)	56 (445)	61 (139)	43 (189)	56 (25)	46 (37)
<i>Maximale</i>	32 (395)	29 (161)	15 (45)	41 (49)	11 (10)	17 (131)	12 (28)	4 (16)	24 (11)	11 (9)
<i>Pas de cote</i>	4 (51)	4 (20)	2 (7)	3 (*)	3 (*)	1 (12)	1 (*)	2 (11)	2 (*)	1 (*)

Remarques. L'état matrimonial « célibataire » exclut les délinquants qui ont déclaré être mariés ou en union de fait ou avoir déjà été mariés (divorcés, séparés ou veufs) ou qui ont refusé de divulguer leur état matrimonial. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau B3

Comparaison du risque et des besoins liés aux facteurs criminogènes pour l'ensemble des hommes affiliés à un GMS

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Problème de toxicomanie (QIT)										
<i>Aucun</i>	14 (173)	5 (26)	28 (84)	10 (12)	11 (10)	26 (208)	6 (14)	42 (186)	11 (5)	17 (14)
<i>Faible</i>	30 (367)	25 (139)	25 (76)	21 (25)	18 (17)	38 (300)	28 (65)	25 (110)	31 (14)	22 (18)
<i>Modéré</i>	12 (149)	18 (99)	9 (26)	20 (24)	12 (11)	10 (79)	18 (41)	7 (29)	16 (7)	4 (*)
<i>D'important à grave</i>	23 (282)	47 (264)	11 (35)	29 (34)	18 (17)	13 (103)	42 (97)	6 (28)	29 (13)	15 (12)
<i>Aucune cote</i>	21 (253)	5 (31)	27 (83)	20 (24)	41 (38)	13 (103)	5 (12)	20 (88)	13 (6)	42 (34)
Facteurs de risque statiques – évaluation initiale										
<i>Faible</i>	3 (38)	1 (5)	4 (13)	2 (*)	2 (*)	8 (60)	3 (6)	14 (63)	0 (0)	11 (9)
<i>Modéré</i>	29 (356)	22 (123)	22 (68)	25 (30)	22 (20)	44 (351)	28 (65)	40 (178)	38 (17)	47 (38)
<i>Élevé</i>	68 (829)	77 (430)	73 (223)	73 (87)	76 (71)	48 (383)	69 (158)	45 (200)	62 (28)	42 (34)
Facteurs de risque statiques – étude										
<i>Faible</i>	3 (30)	1 (6)	4 (13)	2 (*)	3 (*)	13 (102)	8 (18)	36 (159)	9 (*)	8 (18)
<i>Modéré</i>	29 (351)	23 (126)	22 (68)	24 (29)	24 (22)	49 (393)	37 (84)	37 (164)	44 (20)	37 (84)
<i>Élevé</i>	68 (820)	76 (426)	73 (223)	74 (88)	73 (68)	38 (299)	55 (127)	27 (118)	47 (21)	55 (127)
Besoins liés aux facteurs dynamiques – évaluation initiale										
<i>Faible</i>	1 (7)	1 (*)	3 (9)	1 (*)	0 (0)	4 (28)	1 (*)	11 (47)	0 (0)	7 (6)
<i>Modéré</i>	15 (182)	10 (55)	19 (58)	18 (21)	15 (14)	29 (233)	20 (46)	34 (150)	9 (*)	35 (28)
<i>Élevé</i>	84 (1 034)	89 (501)	78 (237)	81 (97)	85 (79)	67 (533)	79 (182)	55 (244)	91 (41)	58 (47)

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Besoins liés aux facteurs dynamiques – étude										
<i>Faible</i>	1 (12)	1 (*)	4 (12)	1 (*)	2 (*)	15 (116)	11 (25)	36 (157)	11 (5)	37 (30)
<i>Moyen</i>	22 (261)	19 (106)	29 (88)	28 (34)	22 (20)	41 (329)	41 (94)	41 (180)	33 (15)	33 (27)
<i>Élevé</i>	77 (928)	80 (450)	67 (203)	71 (84)	76 (71)	44 (349)	48 (110)	23 (104)	56 (25)	30 (24)
Indice du risque criminel (IRC)										
<i>Faible (1-7)</i>	8 (103)	4 (20)	12 (37)	8 (10)	26 (24)	14 (111)	4 (9)	24 (107)	7 (*)	26 (21)
<i>Moyen (8-17)</i>	34 (411)	24 (134)	44 (133)	25 (29)	23 (21)	40 (315)	27 (62)	43 (189)	29 (13)	25 (20)
<i>Élevé (18+)</i>	55 (679)	70 (394)	37 (113)	63 (75)	44 (41)	38 (310)	64 (146)	18 (79)	60 (27)	31 (25)
<i>Aucune cote/EIDC</i>	3 (31)	2 (11)	7 (21)	4 (5)	7 (7)	7 (58)	5 (12)	15 (66)	4 (*)	18 (15)
Potentiel de réinsertion sociale – étude										
<i>Faible</i>	61 (731)	70 (393)	50 (151)	66 (79)	59 (55)	26 (205)	35 (81)	13 (56)	43 (19)	20 (16)
<i>Moyen</i>	36 (430)	29 (161)	42 (128)	31 (37)	34 (32)	54 (431)	54 (124)	46 (204)	47 (21)	39 (32)
<i>Élevé</i>	3 (40)	1 (*)	8 (24)	3 (*)	7 (6)	20 (158)	11 (24)	41 (181)	11 (5)	41 (33)
Réceptivité	20 (245)	32 (177)	9 (27)	24 (29)	20 (19)	11 (89)	24 (55)	6 (26)	24 (11)	20 (16)
Engagement	59 (719)	65 (363)	58 (176)	58 (69)	60 (56)	74 (584)	76 (173)	76 (337)	71 (32)	81 (66)
Niveau de motivation – étude										
<i>Faible</i>	27 (328)	20 (112)	26 (78)	34 (41)	15 (14)	14 (113)	10 (23)	10 (42)	18 (8)	6 (5)
<i>Moyen</i>	64 (768)	72 (400)	56 (170)	52 (62)	73 (68)	55 (437)	59 (135)	40 (178)	51 (23)	35 (28)
<i>Élevé</i>	9 (104)	8 (46)	18 (55)	14 (16)	12 (11)	31 (244)	31 (71)	50 (221)	31 (14)	59 (48)

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Niveau de responsabilisation										
<i>Faible</i>	35 (384)	29 (145)	36 (108)	31 (34)	39 (34)	23 (153)	20 (39)	21 (76)	15 (6)	19 (14)
<i>Moyen</i>	62 (688)	66 (332)	52 (159)	64 (69)	58 (51)	71 (481)	69 (132)	57 (206)	80 (32)	63 (47)
<i>Élevé</i>	3 (33)	5 (25)	7 (22)	5 (5)	3 (*)	6 (39)	10 (20)	22 (80)	5 (*)	18 (13)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : besoins de modérés à élevés										
<i>Fréquentations</i>	94 (1 071)	88 (429)	77 (233)	96 (96)	81 (75)	93 (693)	84 (169)	93 (303)	98 (40)	90 (54)
<i>Attitudes</i>	91 (1 037)	88 (430)	79 (241)	98 (98)	74 (69)	91 (679)	85 (171)	89 (289)	93 (38)	87 (52)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	36 (405)	47 (227)	11 (32)	41 (41)	38 (35)	25 (189)	43 (86)	7 (24)	49 (20)	32 (19)
<i>Emploi et études</i>	82 (930)	90 (438)	36 (110)	83 (83)	57 (53)	71 (528)	89 (179)	41 (133)	83 (34)	43 (26)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	31 (357)	52 (255)	16 (50)	40 (40)	23 (21)	20 (151)	45 (91)	7 (24)	39 (16)	20 (12)
<i>Vie personnelle et affective</i>	82 (935)	92 (449)	46 (139)	87 (87)	76 (71)	65 (485)	86 (173)	30 (99)	80 (33)	77 (46)
<i>Toxicomanie</i>	85 (22)	90 (439)	30 (91)	72 (72)	51 (47)	42 (315)	86 (173)	23 (76)	68 (28)	38 (23)

Remarque. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Tableau B4

Comparaison des indicateurs particuliers de l'évaluation initiale pour l'ensemble des hommes affiliés à un GMS

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Emploi et études										
A moins d'une 10 ^e année	50 (616)	66 (366)	35 (106)	50 (60)	33 (31)	45 (357)	63 (143)	38 (169)	53 (24)	28 (26)
N'a pas de diplôme d'études secondaires	75 (914)	83 (462)	43 (160)	77 (91)	55 (51)	66 (525)	82 (187)	56 (248)	76 (34)	53 (43)
Sans emploi au moment de l'arrestation	77 (947)	84 (468)	48 (146)	77 (91)	58 (54)	65 (514)	78 (178)	34 (149)	64 (29)	43 (35)
Antécédents d'instabilité en matière d'emploi	86 (1 052)	90 (503)	55 (167)	84 (100)	63 (59)	73 (578)	83 (190)	34 (150)	80 (36)	38 (31)
Relations matrimoniales et familiales										
Enfance dénuée de liens familiaux	38 (467)	56 (311)	19 (57)	37 (44)	28 (26)	25 (197)	48 (110)	11 (50)	38 (17)	22 (18)
Relations négatives avec les parents durant l'enfance	52 (638)	68 (382)	39 (117)	57 (68)	45 (42)	37 (290)	64 (147)	24 (104)	56 (25)	32 (26)
Maltraitance durant l'enfance	33 (408)	49 (271)	24 (74)	35 (42)	28 (26)	23 (186)	45 (102)	13 (58)	42 (19)	21 (17)
Inconnu	14 (171)	17 (97)	24 (72)	21 (25)	23 (21)	17 (133)	21 (48)	34 (151)	18 (8)	35 (28)
A été témoin de violence familiale pendant l'enfance	37 (456)	63 (350)	27 (83)	40 (48)	34 (32)	27 (210)	54 (123)	13 (59)	42 (19)	21 (17)
Criminalité dans la famille	38 (459)	51 (283)	22 (68)	39 (46)	29 (27)	25 (201)	45 (104)	16 (72)	29 (13)	20 (16)
Victime de violence conjugale	9 (111)	17 (97)	6 (18)	7 (8)	12 (11)	6 (50)	19 (43)	3 (11)	16 (7)	5 (*)
A commis des actes de violence conjugale	32 (387)	47 (262)	29 (88)	25 (30)	25 (23)	24 (187)	47 (107)	13 (56)	36 (16)	9 (7)
Aucune responsabilité parentale	42 (511)	43 (240)	34 (103)	55 (65)	43 (40)	40 (314)	35 (79)	28 (123)	42 (19)	37 (30)

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Comportement dans la collectivité										
Situation de logement instable	41 (500)	60 (334)	16 (49)	46 (55)	42 (39)	30 (241)	50 (115)	9 (40)	60 (27)	24 (19)
Problèmes financiers	72 (877)	80 (445)	41 (123)	66 (79)	68 (63)	63 (501)	76 (174)	35 (153)	76 (34)	41 (33)
A recours à l'aide sociale	47 (580)	65 (362)	35 (105)	40 (47)	40 (37)	42 (336)	63 (144)	24 (104)	47 (21)	20 (16)
Fréquentations										
Fréquentations criminelles	94 (1 147)	91 (511)	88 (266)	92 (110)	84 (78)	88 (695)	88 (201)	82 (360)	93 (42)	74 (60)
Amis criminels	87 (1 064)	84 (469)	74 (226)	82 (97)	62 (58)	75 (594)	76 (173)	64 (282)	84 (38)	48 (39)
Association soupçonnée avec un gang	75 (919)	60 (335)	66 (200)	56 (66)	50 (46)	67 (532)	58 (132)	64 (282)	62 (28)	56 (45)
Vit dans une zone à forte criminalité	57 (700)	63 (351)	15 (46)	40 (48)	30 (28)	47 (375)	56 (128)	11 (49)	42 (19)	17 (14)
A un ou une partenaire criminel	17 (202)	15 (84)	19 (57)	9 (11)	16 (15)	13 (102)	16 (37)	13 (55)	16 (7)	17 (14)
Attitudes										
Est favorable à la violence instrumentale	75 (916)	74 (416)	69 (209)	77 (91)	63 (59)	61 (487)	67 (153)	42 (185)	73 (33)	46 (37)
A des attitudes négatives envers le système de justice pénale/le système correctionnel	80 (978)	80 (447)	71 (216)	80 (95)	80 (74)	70 (558)	73 (167)	58 (257)	73 (33)	63 (51)
Vie personnelle et affective										
N'a pas conscience des conséquences/a une capacité limitée à faire des liens entre les actes et les conséquences	67 (819)	72 (404)	42 (126)	61 (72)	65 (60)	60 (473)	63 (144)	37 (164)	62 (28)	43 (35)

Indicateur	Cohorte en détention					Cohorte dans la collectivité				
	Gangs de rue (N = 1 224)	Gangs autochtones (N = 559)	BMC/OCT (N = 304)	Gangs de prison (N = 119)	Tous les autres GMS (N = 93)	Gangs de rue (N = 794)	Gangs autochtones (N = 229)	BMC/OCT (N = 441)	Gangs de prison (N = 45)	Tous les autres GMS (N = 81)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Impulsivité	79 (967)	88 (494)	48 (147)	80 (95)	68 (63)	63 (502)	81 (185)	30 (133)	80 (36)	49 (40)
Recherche les sensations fortes	54 (664)	52 (293)	37 (113)	50 (60)	43 (40)	43 (338)	49 (112)	26 (113)	53 (24)	32 (26)
Manipulation des autres	49 (598)	42 (235)	54 (164)	43 (51)	46 (43)	42 (336)	42 (97)	28 (169)	42 (19)	48 (39)
Agressivité envers les autres	62 (759)	70 (291)	415 (123)	68 (81)	44 (41)	42 (336)	53 (122)	16 (72)	58 (26)	27 (22)
Faible tolérance aux frustrations	51 (621)	59 (332)	37 (112)	55 (65)	43 (40)	34 (266)	49 (111)	20 (87)	42 (19)	24 (19)
Hostile/interprète les situations neutres comme étant hostiles	34 (416)	37 (208)	22 (66)	40 (47)	37 (34)	20 (162)	31 (70)	8 (36)	24 (11)	15 (12)

Remarque. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.

Annexe C : Tableaux de données concernant les délinquantes affiliées à un GMS

Tableau C1

Comparaison du rôle et du statut des femmes affiliées à un GMS pour l'ensemble des GMS

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Rôle en tant qu'affiliée à un GMS						
<i>Membre</i>	40 (10)	55 (6)	41 (17)	37 (7)	43 (9)	40 (21)
<i>Associée/conversion⁺</i>	60 (15)	45 (5)	59 (24)	63 (12)	57 (12)	60 (31)
Niveau d'activité dans le GMS						
<i>Active</i>	52 (13)	64 (7)	59 (24)	47 (9)	71 (15)	60 (31)
<i>Inactive</i>	48 (12)	36 (*)	41 (17)	53 (10)	29 (6)	40 (21)

Remarques. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés. Une seule délinquante parmi les délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité avait un rôle de conversion.

Tableau C2

Comparaison des caractéristiques démographiques et relatives aux peines et aux infractions pour l'ensemble des femmes affiliées à un GMS

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Âge moyen durant l'étude M (ET)	29 (6,3)	26 (4,6)	29 (6,2)	34 (8,1)	33 (9,4)	35 (9,4)
Âge médian durant l'étude	27	26	27	34	32	34
Durée moyenne de la peine de durée déterminée M (ET)	3 (2,7)	3 (1,5)	4 (1,9)	3 (2,1)	4 (1,4)	3 (1,7)
Durée de la peine – Moins de 4 ans	40 (10)	64 (7)	51 (21)	68 (13)	62 (13)	63 (33)
Infraction avec violence – IPG	80 (20)	55 (6)	68 (28)	68 (13)	52 (11)	48 (25)
Première peine de ressort fédéral	76 (19)	73 (8)	76 (31)	53 (10)	86 (18)	71 (37)
Première peine d'emprisonnement	76 (19)	91 (10)	80 (33)	79 (15)	67 (14)	77 (40)
CSD à l'admission – Minimale/moyenne	68 (17)	82 (9)	76 (31)	84 (16)	86 (18)	87 (45)
CSD au moment de l'étude – Minimale/moyenne	64 (16)	45 (5)	61 (25)	79 (15)	81 (17)	81 (42)
Célibataire	80 (20)	82 (9)	78 (32)	63 (12)	86 (18)	71 (37)

Remarques. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés. M = moyenne, ET = écart-type. IPG = infraction la plus grave. CSD = cote de sécurité de la délinquante. L'état matrimonial « célibataire » exclut les délinquantes qui ont déclaré être mariées ou en union de fait ou avoir déjà été mariées (divorcées, séparées ou veuves) ou qui ont refusé de divulguer leur état matrimonial.

Tableau C3

Comparaison du risque et des besoins liés aux facteurs criminogènes pour l'ensemble des femmes affiliées à un GMS

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Toxicomanie (QITF)						
<i>Modérée à grave</i>	92 (23)	74 (8)	85 (35)	79 (15)	43 (9)	60 (31)
Facteurs statiques (évaluation initiale) – <i>Modérés/élevés</i>	88 (22)	82 (9)	88 (36)	84 (16)	81 (17)	77 (40)
Facteurs statiques (étude) – <i>Modérés/élevés</i>	88 (22)	82 (9)	88 (36)	79 (15)	81 (17)	71 (37)
Facteurs dynamiques (évaluation initiale) – <i>Modérés/élevés</i>	100 (25)	100 (11)	100 (41)	100 (19)	100 (21)	94 (49)
Facteurs dynamiques (étude) – <i>Modérés/élevés</i>	100 (25)	100 (11)	100 (41)	84 (16)	86 (18)	79 (41)
IRC – <i>Modéré (9-18)/élevé (19+)</i>	84 (21)	46 (5)	71 (29)	68 (13)	61 (13)	62 (32)
Potentiel de réinsertion sociale (étude) – <i>Modéré/élevé</i>	68 (17)	36 (*)	63 (26)	79 (15)	91 (19)	87 (45)
Niveau de motivation (étude) – <i>Modéré/élevé</i>	100 (25)	100 (11)	98 (40)	95 (18)	95 (20)	94 (49)
Niveau de responsabilisation – <i>Modéré/élevé</i>	92 (23)	73 (8)	85 (35)	83 (15)	76 (17)	73 (32)
Réceptivité	40 (10)	36 (*)	34 (14)	32 (6)	19 (*)	25 (13)
Engagement	88 (22)	91(10)	90 (37)	89 (17)	81 (17)	88 (46)
Domaines de besoins de l'IDAFD-R : besoins de modérés à élevés						
<i>Fréquentations</i>	96 (24)	100 (11)	95 (39)	100 (16)	95 (20)	83 (43)

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
<i>Attitudes</i>	75 (18)	82 (9)	76 (31)	69 (11)	71 (15)	58 (30)
<i>Comportement dans la collectivité</i>	92 (22)	64 (7)	76 (31)	50 (8)	43 (9)	38 (20)
<i>Emploi et études</i>	100 (24)	82 (9)	80 (33)	75 (12)	57 (12)	56 (29)
<i>Relations matrimoniales et familiales</i>	88 (21)	91 (10)	83 (34)	63 (10)	67 (14)	56 (29)
<i>Vie personnelle et affective</i>	88 (21)	100 (11)	85 (35)	94 (15)	76 (16)	71 (37)
<i>Toxicomanie</i>	100 (24)	91 (10)	90 (37)	100 (16)	62 (13)	65 (34)

Remarque. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés. QIT = Questionnaire informatisé sur la toxicomanie. IRC = Indice du risque criminel.

Tableau C4

Comparaison des indicateurs particuliers de l'évaluation initiale pour l'ensemble des femmes affiliées à un GMS

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Emploi et études						
A moins d'une 10 ^e année	68 (17)	46 (5)	59 (5)	26 (5)	43 (9)	33 (17)
N'a pas de diplôme d'études secondaires	80 (20)	46 (5)	66 (27)	58 (11)	62 (13)	54 (28)
Sans emploi au moment de l'arrestation	92 (23)	64 (7)	81 (33)	58 (11)	76 (16)	65 (34)
Antécédents d'instabilité en matière d'emploi	88 (25)	60 (*)	64 (7)	68 (13)	76 (16)	69 (36)
Relations matrimoniales et familiales						
Enfance dénuée de liens familiaux	56 (14)	46 (5)	49 (20)	37 (7)	52 (11)	40 (21)
Relations négatives avec les parents durant l'enfance	80 (20)	64 (7)	68 (28)	47 (9)	43 (9)	42 (22)
Maltraitance durant l'enfance	64 (16)	64 (7)	61 (25)	63 (12)	48 (10)	48 (25)
Inconnu	12 (*)	36 (*)	20 (8)	32 (6)	19 (*)	25 (13)
A été témoin de violence familiale pendant l'enfance	68 (17)	55 (6)	59 (24)	53 (10)	52 (11)	50 (26)
Criminalité dans la famille	64 (16)	55 (6)	59 (24)	53 (10)	48 (10)	42 (22)
Victime de violence conjugale	44 (11)	55 (6)	46 (19)	42 (8)	57 (12)	48 (25)
A commis des actes de violence conjugale	24 (6)	36 (*)	24 (10)	32 (6)	33 (7)	27 (14)
Aucune responsabilité parentale	64 (16)	18 (*)	51 (21)	42 (8)	43 (9)	37 (19)

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Comportement dans la collectivité						
Situation de logement instable	68 (17)	55 (6)	61 (25)	32 (6)	52 (11)	37 (19)
Problèmes financiers	76 (19)	55 (6)	68 (28)	58 (11)	67 (14)	60 (31)
A recours à l'aide sociale	56 (14)	54,6 (6)	53,7 (22)	63,2 (12)	66,7 (14)	57,7 (30)
Fréquentations						
Fréquentations criminelles	92 (23)	64 (7)	83 (34)	68 (13)	91 (19)	75 (39)
Amis criminels	84 (21)	64 (7)	76 (31)	53 (10)	76 (16)	62 (32)
Association soupçonnée avec un gang	80 (20)	64 (7)	71 (29)	58 (11)	76 (16)	67 (16)
Vit dans une zone à forte criminalité	68 (17)	55 (6)	63 (26)	63 (12)	67 (14)	56 (14)
A un ou une partenaire criminel	48 (12)	36 (*)	42 (17)	32 (6)	48 (10)	35 (18)
Attitudes						
Est favorable à la violence instrumentale	60 (15)	46 (5)	49 (20)	26 (5)	48 (10)	31 (16)
A des attitudes négatives envers le système de justice pénale/le système correctionnel	40 (10)	46 (5)	39 (16)	47 (9)	57 (12)	46 (24)
Vie personnelle et affective						
N'a pas conscience des conséquences/a une capacité limitée à faire des liens entre les actes et les conséquences	76 (19)	64 (7)	66 (27)	47 (9)	62 (13)	52 (27)
Impulsivité	84 (21)	64 (7)	76 (31)	56 (11)	67 (14)	60 (31)
Recherche les sensations fortes	52 (13)	27 (*)	42 (17)	42 (8)	43 (9)	40 (21)

Indicateur	Délinquantes					
	Délinquantes en détention affiliées à un GMS			Délinquantes affiliées à un GMS en liberté dans la collectivité		
	Gangs autochtones (N = 25)	Gangs de rue (N = 11)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 41)	Gangs autochtones (N = 19)	Gangs de rue (N = 21)	Toutes les délinquantes affiliées à un GMS (N = 52)
	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)	% (n)
Manipulation des autres	48 (12)	27 (*)	42 (17)	47 (9)	38 (8)	39 (20)
Agressivité envers les autres	64 (16)	36 (*)	54 (22)	37 (7)	38 (8)	29 (15)
Faible tolérance aux frustrations	64 (16)	46 (5)	54 (22)	42 (8)	38 (8)	33 (17)
Hostile/interprète les situations neutres comme étant hostiles	36 (9)	9 (*)	27 (11)	32 (6)	14 (*)	19 (10)

Remarque. *Les nombres inférieurs à 5 ont été supprimés.